

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

192°

134

922.11
341 H

TRIDUUM

EN L'HONNEUR DU BIENHEUREUX

J.-B. DE LA SALLE,

Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes,

CÉLÉBRÉ DANS LA CATHÉDRALE DES TROIS-RIVIÈRES,

LES 15, 16 ET 17 MAI, 1888.



MONTREAL,
30, RUE COTTE, 30.

1889

B922.11

J 341 tt

5

3



P

S 922.11

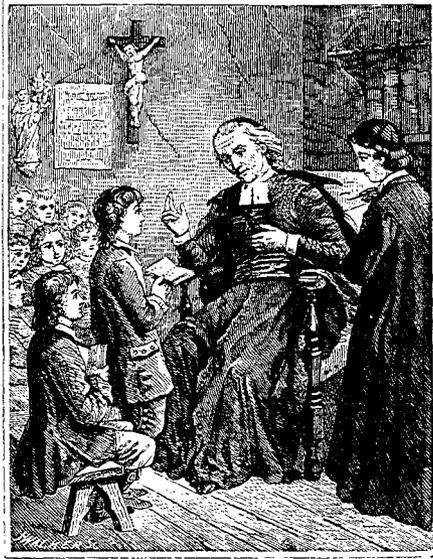
f 341 tt

TRIDUUM

EN L'HONNEUR DU

BIENHEUREUX J.-B. DE LA SALLE.

68093



B. J. B. DE LA SALLE.

PRETRE ET DOCTEUR EN THEOLOGIE.

FONDATEUR DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.

NE A REIMS EN 1651.

MORT A ROUEN, LE 7 AVRIL 1719, AGE DE 68 ANS.

TRIDUUM

EN L'HONNEUR DU BIENHEUREUX

J.-B. DE LA SALLE,

Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

CÉLÉBRÉ DANS LA CATHÉDRALE DES TROIS-RIVIÈRES,

LES 15, 16 ET 17 MAI, 1888.



MONTREAL,
50, RUE COTTE, 50.

1889

2

1

1

1

INTRODUCTION.

Il y a à peine douze ans, dans un élan spontané d'enthousiasme chrétien, la ville de Rouen vit s'élever sur une de ses places publiques, la statue du Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, Fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes.

L'immortel Pontife Léon XIII, voulant ériger un monument plus magnifique et plus durable à l'Apôtre de l'enfance, l'élevait lors de ses Fêtes jubilaires, au culte des autels. A peine la parole infailible de celui dont le Christ au ciel ratifie les sentences s'est-elle fait entendre, qu'elle trouve écho d'un pôle à l'autre ; aucun lieu, aucun temps ne la retiendra captive. De tous les points du globe, dans des manifestations grandioses auxquelles n'ont manqué ni la magnificence du culte, ni la splendeur de l'éloquence, ni la piété des fidèles, la prière, la louange, la reconnaissance sont montées vers celui qui, sur la terre, renonça aux honneurs, aux richesses et aux plaisirs du siècle pour embrasser dans tout ce qu'elles ont de plus abject, l'humilité, la pauvreté et la mortification, et cela, pour asseoir sur des bases solides, l'œuvre d'un Institut exclusivement consacré à l'éducation chrétienne des enfants.

C'est d'abord la Ville éternelle qui, sous l'égide bienfaisante de l'incomparable nautonnier de la barque de Pierre par les temps mauvais que nous traversons, donne le branle à ces fêtes pleines d'allégresse qui ne doivent se terminer qu'avec mil huit cent quatre-vingt-huit. Viennent ensuite Paris, où se trouve le centre de l'Institut ; Reims, où naquit le Bienheureux ; Rouen, qui possède son tombeau ; Lyon, qui vit la renaissance de l'Institut après la tourmente révolutionnaire ; puis, tour à tour, toutes les villes de France où se trouvent des établissements dirigés par les Frères, qui glorifient à qui mieux mieux celui qu'elles appellent avec raison " *le véritable ami du peuple.* "

" Pour la France, comme le dit dans des pages magistrales, Monseigneur D'Hulst, cette glorification est un acte de justice : elle rétablit les droits de l'histoire ; elle venge dignement les maîtres chrétiens des basses injures que la haine leur adresse. Elle récompense leurs bienfaiteurs des sacrifices dont ils se sont montrés prodigues. Elle console tous les enfants de l'Eglise des amertumes dont leur situation est pleine. Elle leur apporte l'espoir d'un meilleur avenir : le règne de l'iniquité n'est pas éternel !

Aux accents enthousiastes et pompeux de la France répondent à l'envi les quatre coins du monde.

De Paris à New-York, de Madrid à Constantinople, de Londres à Hong-Kong, monte vers le ciel l'hymne de la reconnaissance à la gloire du *véritable Ami de l'enfance* et de ses disciples qui, au nombre de plus de 15,000, distribuent journellement à plus de 400,000 enfants le pain précieux de la vertu et de la science.

Le Canada qui, en 1837 vit venir sur ses plages tranquilles quatre fils du Bienheureux, veut aussi mêler sa voix au concert de louanges qui s'élève de toute part, et célébrer dans un vif enthousiasme les gloires du saint Fondateur.

Sans doute, il n'a pas comme la Mère-Patrie, à venger dans la célébration de ses fêtes, les fils de De La Salle, de basses injures, de haines anti-religieuses, d'outrages ignominieuses et d'accusations mensongères ; mais, c'est purement pour témoigner de son respect, de son amour et de sa gratitude envers ces maîtres religieux qui depuis plus de 50 ans se dévouent à la formation de la jeunesse canadienne.

Des mandements épiscopaux ordonnant des *Triduum*s d'actions de grâces dans les différents diocèses où sont employés les Frères, trouvent partout le plus chaleureux accueil tant parmi messieurs les membres du clergé que parmi les fidèles. Québec, Montréal, Ottawa, en un mot, toutes les villes et les villages qui ont des écoles tenues par les Frères rendent hommage au nouveau Bienheureux dans des fêtes pleines d'éclat.

La ville des Trois-Rivières qui, en 1843, sur la demande de Monseigneur Cooke, alors vicaire général, voyait arriver trois Frères pour ouvrir une école à la jeunesse trifluvienne, et qui sous les heureux auspices de son vénérable Prélat, Monseigneur Lafèche, a vu grandir cette œuvre populaire qui compte aujourd'hui treize Frères donnant l'instruction à plus de six cents enfants, ne pouvait pas non plus rester indifférente à tant de témoignages sympathiques donnés à ces admirables instituteurs à l'occasion des fêtes de béatification de leur saint Fondateur. Bien loin de là, la première elle a eu son *Triduum*, dont la mémoire est encore toute vivace au milieu de notre paisible population si fortement attachée à la foi de ses pères.

C'est afin de perpétuer le souvenir de ces fêtes, qui ont laissé de si salutaires impressions dans les cœurs, que nous publions ces quelques pages, qui, osons-nous l'espérer, recevront bon accueil.



TRIDUUM D'ACTION DE GRÂCES

EN L'HONNEUR DU

B. J.-B. DE LA SALLE.

EXTRAIT DU "JOURNAL DES TROIS-RIVIERES," 14 MAI 1888.

On a annoncé hier au prône qu'il y aura cette semaine à la cathédrale, un Triduum solennel en l'honneur du Bienheureux J. B. de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les exercices auront lieu mardi, mercredi et jeudi prochain à 9 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi et à 7 heures du soir ; il y aura office solennel et sermon chaque jour. Les élèves des Frères se sont chargés du chant et de la partie musicale.

Les paroissiens ont été invités à se rendre en foule à ces pieux exercices, tant pour honorer l'illustre Fondateur de l'Ordre des Frères, que pour témoigner à ces dignes religieux toute la reconnaissance à laquelle ils ont droit pour les éminents services qu'ils rendent à la société.

DÉCORATIONS.

L'intérieur de notre cathédrale, déjà si élégant de style, avait été embelli de décorations aussi brillantes que variées et présentait un spectacle magnifique, éclairé par les feux de centaines de luminaires disposés avec art dans le sanctuaire et la

nef, au milieu de banderoles, de drapeaux aux teintes variées, d'écussons élégants portant des devises appropriées à la circonstance.

Le maître autel, surmonté d'un splendide tableau du Bienheureux de la Salle, était un véritable chef-d'œuvre de décoration. Les fleurs distribuées à profusion et enluminées par la clarté des cierges et des lampions de toutes les nuances présentaient un coup d'œil féerique.

En voyant ce beau spectacle et en lisant les inscriptions qui se détachaient en caractères lumineux au fond du sanctuaire et le long des nefs latérales, on sentait que des mains artistiques guidées par le sentiment de l'affection filiale la plus profonde, avaient présidé à ce pompeux décors. En effet, c'était l'œuvre aussi délicate que longue et difficile des chers Frères et de leurs élèves.

Voici quelques-unes des inscriptions par lesquelles ils avaient voulu glorifier leur illustre Fondateur et inviter les fidèles à partager leur bonheur.

“ Bienheureux J.-B. de la Salle, priez pour nous.” “ Ceux qui enseignent à plusieurs les voies de la justice brilleront comme les étoiles du firmament.” “ Venez, mes enfants, je vous enseignerai la crainte du Seigneur.” Sur chaque colonne, se trouvait des écussons portant les dates des principaux faits de la vie du Bienheureux. Par exemple :

“ Naissance en 1651,” “ Canoniat en 1668.” “ Prêtrise en 1678.” “ Fondation de son Institut en 1680.” “ Démission de son canoniat et distribution de ses biens aux pauvres 1684.” “ Mort en 1719.” “ Déclaré Vénérable par Grégoire XVI en 1840.” “ Béatifié par Léon XIII en 1887.” “ Arrivée des Frères au Canada, 1837.” “ Aux Trois-Rivières, 1843.” La tiare et les armes de N. S. Père le Pape Léon XIII étaient élégamment représentées. On voyait aussi figurer les armes de Mgr. des Trois-Rivières, le sceau du Diocèse et celui de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes. Aux autels latéraux, on lisait : “ Beatificavit illum in gloria ” et “ Dilectus Deo. et

hominibus," etc., etc., puis une dizaine d'autres relatives à la carrière du Bienheureux et de son Institut.

EXERCICES DU TRIDUUM.

A chacun des exercices du Triduum, il y eut sermon de circonstance ; les prédicateurs se sont succédés dans l'ordre suivant : M. le Chanoine N. Caron ; le Rév. P. Grenier, S. J., supérieur de la résidence des Trois-Rivières ; le Rév. M. Baril, supérieur du Séminaire ; M. le Chanoine Cloutier, curé des Trois-Rivières et M. le Chanoine Désilets, Vicaire-Général. Les grand'messes ont été successivement chantées par MM. les Chanoines Richard, Rheault et Comeau ; et les vêpres par MM. Mayrand, Richard et Beauchesne. Le dernier jour, Mgr assistait au trône, entouré de tout son chapitre où l'on voyait avec plaisir figurer le vénérable doyen du clergé du diocèse, M. le chanoine honoraire J. Boucher qui, malgré ses 85 ans, avait voulu prendre part à la fête et témoigner de ses sympathies aux enfants du Bienheureux.

Sa Grandeur, Mgr des Trois-Rivières, voulut elle-même présider à la clôture de cette grande solennité où elle fit une éloquente allocution et donna ensuite la bénédiction du très St-Sacrement.

Plusieurs membres du clergé qui ont assisté aux fêtes religieuses à Rome, nous affirment que la démonstration dont nous parlons pouvait soutenir avec honneur la comparaison avec les fêtes romaines, par la richesse du décors, le brillant du luminaire, la beauté du chant et de la musique et la splendeur des cérémonies.

PREMIER JOUR.

Dès 6 heures du matin, un grand nombre de personnes se rendirent à la Cathédrale pour la messe de Monseigneur, et beaucoup d'entre elles devaient faire la sainte Communion. Tout le Pensionnat des Frères accompagné des professeurs assistaient à cette messe.

A 9 heures, grand'messe. La vaste cathédrale était littéralement remplie de pieux fidèles. Mgr entonna le "*Veni Creator*" que le chœur chanta avec beaucoup d'entrain. On sentait déjà le cachet de piété qui allait présider à ces saints exercices. La messe du Second Ton fut choisie pour cette journée. Les élèves des Frères et le chœur chantaient alternativement. Le Grand Séminaire avait bien voulu prêter son concours. Mr le Chanoine Richard, ancien Supérieur du Séminaire, officiait, assisté de MM. Moreau et Beaudet, comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut donné par Mr le Chanoine Nap. Caron, qui parla des procédures que l'on suit dans la Béatification d'un serviteur de Dieu. (1)

Malgré l'aridité du sujet, Mr le Chanoine prononça un éloquent discours dont voici un pâle résumé.

EXORDE.—L'Eglise Catholique a toujours honoré et invoqué les Saints. Cela était si bien dans les mœurs des premiers chrétiens, qu'on peut aujourd'hui considérer le culte des Saints comme l'une des marques de la véritable Eglise. Ceux qui veulent jeter le mur de l'oubli et de l'indifférence entre les chrétiens qui sont encore sur la terre et les élus qui sont en possession de la récompense éternelle, sont évidemment des *étrangers* ou des *renégats*. Mais l'Eglise, comme c'était son devoir, a toujours veillé soigneusement à ce que l'on ne rendit un culte public et solennel qu'aux serviteurs de Dieu qui ont mérité cet honneur par une vie et une mort véritablement exemplaires. C'est ce que nous allons voir d'une manière évidente en étudiant la béatification et la canonisation des Saints. La canonisation des Saints s'est faite de trois manières, que nous allons passer successivement en revue.

I. *Canonisation des Saints par les évêques.*—Dans la primitive église, c'était aux martyrs que l'on se plaisait à rendre les honneurs d'un culte public. On se réunissait sur leurs tombeaux, les prêtres y célébraient la sainte messe. Mais dès les

(1) Sa Grandeur, Mgr. des Trois-Rivières, qui se fit comme un devoir d'assister à tous les exercices du Triduum, avait voulu désigner Elle-même le sujet des sermons que chaque prédicateur devait donner pendant ces trois jours.

premiers temps les évêques veillèrent à ce qu'on ne se laissât pas tromper, et le peuple ne devait honorer que les martyrs reconnus comme tels par l'autorité légitime. De là, cette distinction des *martyres vindicati*, martyrs approuvés, qu'on trouve dans les auteurs anciens, et particulièrement dans Optat de Milève. Quand la paix fut rendue à l'Église, on commença à honorer aussi les chrétiens qui, sans avoir eu l'occasion de répandre leur sang pour J.-C., avaient cependant montré la foi et la constance des martyrs, on eut alors les saints confesseurs. Pendant toute cette première période c'étaient les évêques qui canonisaient les Saints.

II. *Canonisation réservée au pape.*—Le pape Alexandre III, (qui mourut en 1181) réserva définitivement la béatification et la canonisation des saints au pape, chef des évêques. Le Saint-Esprit inspirait cette prudence à l'Église. La procédure fut d'abord très simple. On canonisait les saints dans les conciles. On lisait publiquement leur vie, on ajoutait les dépositions authentiques des témoins oculaires sur les miracles, et le concile décidait s'ils devaient être mis au nombre des saints. Urbain VIII rendit cette procédure plus sévère. Il y avait dès lors une différence bien marquée entre la béatification et la canonisation. On était moins sévère pour la béatification, mais on y a toujours donné tout le soin que demande une chose de cette importance.

III. *Canonisation des saints depuis l'établissement de la Sacrée Congrégation des Rites.*—Aujourd'hui la Congrégation des Rites (créée par Sixte-Quint au XVI^e siècle) est le tribunal où se discute avec maturité tout ce qui a rapport à la canonisation des saints. C'est là sa fonction principale. Les procédures sont longues et rigoureuses. On ne peut commencer le procès de béatification d'un serviteur de Dieu que 50 ans après sa mort. On impose ce délai pour les meilleurs raisons. Tout d'abord, l'évêque diocésain informe et rend sa sentence ; 1^o sur la renommée publique des vertus et des miracles ; 2^o sur l'observation des décrets d'Urbain VIII, défendant de rendre aucun culte public aux serviteurs de Dieu

avant qu'ils aient été béatifiés ou canonisés. Après ces deux sentences de l'évêque diocésain, le procès commence devant la Sacrée Congrégation. On ouvre une enquête sur les écrits. Une commission examine sévèrement tous les ouvrages du serviteur de Dieu, soit imprimés, soit manuscrits, et si l'on y trouve quelque chose de répréhensible et qui n'ait pas été complètement rétracté, le procès ne va pas plus loin. Si le rapport est favorable, on informe sur les vertus et les miracles. Il faut que des témoignages irrécusables établissent que le serviteur de Dieu a pratiqué la vertu à un degré héroïque, et qu'il a opéré au moins deux miracles. Après l'enquête, les *doutes* sur les vertus sont examinés dans trois congrégations extraordinaires, les *doutes* sur les miracles sont aussi examinés dans trois congrégations, et il faut dans chacune les deux tiers des voix. Le Pape prononce en secret devant le promoteur et le secrétaire de la Congrégation des Rites.

Alors il y a congrégation générale sur la béatification. Convient-il d'y procéder ? Si la réponse est affirmative, le Pape tient trois consistoires : l'un *secret*, c'est-à-dire formé du Sacré Collège seulement ; le 2^e public, formé du Sacré Collège, des Consultants et officiers de la Congrégation des Rites, des Protonotaires, des auditeurs de la Chambre Apostolique, des Avocats Consistoriaux, du gouverneur de Rome, des ambassadeurs des princes chrétiens, et des députés des villes du Domaine pontifical ; le 3^e semi-public, composé des cardinaux et des évêques alors à Rome. Il faut que les témoignages de toutes ces assemblées et de tous ces consistoires soient favorables. S'ils le sont, le Pape fixe l'église et le jour où se fera la béatification.

Dix ans après la béatification, s'il y a deux nouveaux miracles bien constatés, le Pape, d'après l'avis de la Sacrée Congrégation des Rites, prononce la Canonisation qui étend le culte du bienheureux à l'Eglise universelle. Quelle prudence extrême ! Quelle sévérité ! Cette rigueur est sans doute nécessaire pour que l'Eglise, sur ce point comme sur tous les autres, reste *sans tache et sans rides*.

PÉrorAISON.—C'est donc après ces enquêtes si longues, si minutieuses qu'il a été décidé que Jean-Baptiste de la Salle a pratiqué la vertu à un degré héroïque, et qu'il a montré son crédit auprès de Dieu en opérant plusieurs miracles.

Il a pratiqué la vertu à un degré héroïque, en effet, celui qui renonça à son canoniat de Reims par amour de l'humilité, celui qui donna son riche patrimoine aux pauvres, et fut heureux de se voir réduit lui-même à demander l'aumône. Il était puissant auprès de Dieu, celui qui guérissait un de ses frères d'une grave infirmité, pour lui permettre d'obéir à un ordre donné pour le bien de ses écoles. Soyez félicités, vous qui continuez son œuvre sur la terre. Vous êtes grandement honorés aujourd'hui dans votre fondateur et votre père.

Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, priez pour notre pays, priez tout particulièrement pour la jeunesse canadienne.

A 2 heures, vêpres solennelles, chantées par Mr l'abbé Mayrand, procureur du Séminaire.

A 7 heures du soir, panégyrique du Bienheureux prononcé par le Rév. P. Grenier, supérieur des Jésuites aux Trois-Rivières.

Nous regrettons de ne pouvoir donner que le canevas de ce magnifique discours qui laissa la plus vive impression sur tout l'auditoire.

*Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ
in perpetuas æternitates. (Dan. XII, 3)*

"Ceux qui enseignent les voies de la justice
à plusieurs brilleront à jamais comme
des astres."

Cette fête, a dit le prédicateur, est éminemment populaire, et doit nous remplir tous d'une sainte joie. C'est avec les sentiments d'une vive reconnaissance envers Dieu et Notre Saint Père le Pape Léon XIII que nous saluons aujourd'hui Jean-Baptiste de la Salle comme bienheureux, comme un nouveau et céleste patron donné providentiellement aux parents, aux enfants et aux maîtres chrétiens dans les temps difficiles que nous traversons.

Les peuples avaient déjà reconnu en Jean-Baptiste de la Salle un homme de Dieu, un homme d'un mérite tout exceptionnel, un maître admirable, un des plus insignes bienfaiteurs de l'humanité : et voilà que l'Église de Dieu par son infail-
lible Pontife, met le comble à tant de gloire en décernant à Jean-Baptiste de la Salle les honneurs de l'autel, en couronnant solennellement son front de l'auréole des Bienheureux.

Ici, le prédicateur décrit à grands traits, la cérémonie de la béatification à Rome, fête dont ce triduum solennel doit être autant que possible un fidèle écho.

Ayant à faire l'éloge du Bienheureux, le prédicateur aurait voulu pouvoir raconter sa vie et ses œuvres en détail : il a dû se borner à une rapide esquisse de sa vie afin de se réserver le temps de parler plus spécialement de l'éducation qui a été l'œuvre par excellence du Bienheureux.

I. *Esquisse de la vie du Bienheureux.*—Si je ne puis vous donner, dit-il, qu'un simple aperçu de la vie de notre Bienheureux, au moins cet aperçu ne manquera pas de fidélité, surtout il ne sera pas dépourvu d'autorité à vos yeux, puisque c'est presque exclusivement dans le Bref pontifical de béatification que je puise ce que je vais vous dire ici...

II. *L'éducation.*—Sa nature, sa grandeur : l'œuvre de l'éducation consiste à donner à une œuvre divine son complet développement et sa dernière perfection.....

Son importance souveraine, surtout de nos jours, où partout d'incroyables efforts se font pour que l'éducation de la jeunesse, fonction essentielle de la famille et de l'Église, devienne une simple fonction de l'état.....

Eh bien ! M. F. cette œuvre à la fois si grande et si importante de l'éducation, c'est le mérite singulier et l'éternelle gloire du Bienheureux de la Salle de l'avoir comprise parfaitement, d'y avoir travaillé avec un merveilleux succès et avec un courage héroïque au milieu des plus grandes difficultés, et d'avoir formé toute une armée d'hommes d'élite, d'hommes

animés du même esprit, de la même charité, du même zèle évangélique, pour la continuer après, espérons-le, jusqu'à la fin des temps.....

Jamais l'État avec ses millions, ne pourra créer rien qui approche de l'admirable Institut des Frères des Écoles chrétiennes.....

Conclusion : Que le Bienheureux soit pour nous tous un modèle et un protecteur, dans la grande œuvre de l'éducation : pour les *chers Frères*, ses fidèles disciples,... pour les *parents chrétiens*..... pour le *prêtre*. et pour les enfants.....

Notre zèle à l'imiter sera un gage de bonheur pour le temps et pour l'éternité.

Après le panégyrique, eut lieu la bénédiction du Très Saint Sacrement. Mgr assistait au trône. Mess. les Chanoines étaient au sanctuaire avec tout le clergé de la cathédrale. L'assistance était compacte, et on y remarquait toutes les notabilités de la ville. Ainsi se termina la première journée du Triduum qui déjà avait produit d'heureux fruits de salut dans bien des cœurs.

DEUXIEME JOUR.

Comme hier, Monseigneur dit la messe basse du Bienheureux à 6 heures. Un grand nombre des élèves des Frères et beaucoup d'autres personnes y reçoivent la sainte communion des mains de Mr. l'abbé Béland, chancelier de Sa Grandeur.

La grand'messe commence encore à 9 heures. Longtemps avant l'entrée de Sa Grandeur au sanctuaire, l'église est encombrée de fidèles, désireux de profiter de toutes les indulgences attachées aux exercices de ces fêtes religieuses. Mr. le Chanoine Rheault, archidiaque du diocèse, officie ayant pour diacre et sous-diacre MM. Désilets et Ferron. La messe des Anges est chantée par un chœur de 130 élèves. Rien de touchant comme l'harmonie de ces voix angéliques ! Rien qui élève autant le cœur vers Dieu et qui laisse de doux souvenirs dans l'âme !

A l'offertoire deux enfants exécutent en duo le " *Justus* " de Lambillotte, qu'ils rendent avec beaucoup de sentiment et de précision.

L'instruction est donnée par Mr. l'abbé Baril, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières. Le prédicateur parle du bon emploi de l'instruction et du danger des lectures frivoles. Voici l'analyse de cette instruction si pratique.

Empruntant son sujet à la parabole des talents, rapportée au chap. 25ème de St-Mathieu, le prédicateur rappela combien la conduite de Dieu envers le bon serviteur avait été magnifiquement réalisée dans la personne du Bienheureux de la Salle. La fidélité à correspondre aux grâces de sa première éducation, l'a conduit jusqu'à la dignité d'un sacerdoce comblé de bénédictions, par la même fidélité dans ce nouvel état, il a mérité de devenir le père d'une nombreuse famille, qui va porter aujourd'hui jusqu'aux extrémités du monde les témoignages du dévouement héroïque qui l'animait lui-même et qu'elle a reçu de lui en héritage. Et cette famille admirable, après en avoir été le père et le guide sur la terre, voilà que l'Église l'en proclame le protecteur vénéré dans le ciel. Et avec quelle pompe, au milieu de quelle solennité et de quel tressaillement de tout l'univers chrétien, n'entre-t-il pas en possession officielle de ce titre glorieux. Le ciel et la terre s'unissent dans un concert de félicitations et de louanges, et les fêtes que nous voyons ici-bas ne sont sans doute qu'un faible écho des joies et des acclamations qu'excite là-haut l'acte du Pontife, déposant sur sa tête la couronne des Bienheureux.

Appliquant ensuite à son auditoire les enseignements pratiques de cette parabole : " Nous aussi, dit-il, nous ne devons pas oublier, que Dieu nous demandera compte des talents qu'il nous a confiés, c'est-à-dire, des grâces et des dons qu'il aura départis à chacun de nous. C'est en effet une vérité bien importante à méditer, à savoir que dans les vues de Dieu et dans les décrets de sa Providence, les biens qu'il nous destine, ceux mêmes qui ne dépassent pas par eux-mêmes les limites de la nature et du temps, sont des moyens de procurer sa

gloire et de contribuer au perfectionnement et au bonheur de l'humanité.

“ Tout vient de Dieu, et tout doit retourner à lui, et les œuvres de la création si infimes qu'on les suppose, ont toutes cette destination sublime, qu'elles doivent servir à l'homme pour s'élever jusqu'à la jouissance du souverain bien.

“ Mais si cela est vrai des choses de l'ordre matériel et sensible, combien ne devons-nous pas apprécier à ce point de vue les dons de l'intelligence, les facultés merveilleuses dont elle est douée, et les connaissances qu'elle acquiert par l'exercice de ses facultés. L'intelligence humaine, combien n'est-elle pas étroite et bornée, si on ose la mettre en parallèle avec l'intelligence divine dont elle est pourtant le reflet et l'image ! Mais cependant qu'elle a de dignité et de grandeur, qu'elle est une admirable création, si on la considère en elle-même, et dans les prérogatives qui lui ont été conférées par le Créateur. Don inappréciable de Dieu, elle élève l'homme presque à l'égal de l'Ange, et en fait le roi de la création.

“ Blessée et affaiblie par le péché originel, devenue ainsi plus accessible aux erreurs, elle peut cependant reconquérir une part des biens perdus, et par le travail de l'étude, par la recherche attentive et constante de la science et de la vérité elle étend de plus en plus son domaine. Par son intelligence l'homme entre en rapport avec tous les êtres. La création toute entière devient la sphère de son activité insatiable, Dieu lui-même qui veut bien se révéler à elle par des voies mystérieuses et diverses, ne lui défend pas de scruter, avec le respect dû à sa majesté infinie, les profondeurs insondables de ses divins attributs. Enfin par rapport à lui-même, c'est par son intelligence que l'homme sait où il va, et d'où il vient, qu'il peut se gouverner lui-même et, selon les lois fixées par Dieu, devenir l'arbitre de ses destinées.

“ Mais qui ne voit que la plus effrayante responsabilité, correspond immédiatement pour l'homme à la possession de cette inestimable bienfait. Dieu peut-il prodiguer ses dons en

vain, et ne pas demander un retour généreux, à celui qu'il a traité comme l'enfant de sa prédilection. Le don de l'intelligence met en les mains de l'homme une puissance précieuse et formidable ; précieuse, parce qu'il peut réaliser par elle les plus grandes choses, formidable, parce que l'abus en est possible, et que les maux provenant de cet abus peuvent devenir incalculables.

“ Pour préciser le sens de cette pensée, rappelons-nous que, dans les limites voulues ou permises par Dieu, ce sont les idées qui gouvernent le monde. Dans l'ordre religieux, si les idées que l'on professe sont saines et puisées à bonnes sources, si elles sont l'expression exacte de la vérité révélée, elles peuvent conduire l'homme jusqu'à la possession de Dieu, dans le séjour des Bienheureux.

“ Voilà pourquoi Jésus-Christ a doté son Église de la prérogative de l'infailibilité, afin que, interprète sûre et fidèle de la pensée divine, elle conservât toujours intacte le dépôt sacré des enseignements du salut.

“ Dans l'ordre social et pour les choses de la vie et du temps, l'homme est aussi conduit par des principes. Il marche à la lumière des idées qui dans son estime vraie ou erronée, paraissent lui montrer la route du bonheur. Si donc les hommes qui composent les classes dirigeantes de la société, ont reçu une instruction saine et droite, si leur intelligence s'est développée sous l'influence des principes vrais et chrétiens, et s'ils savent appliquer ces principes à la conduite ordinaire de la vie, que ne feront-ils pas pour leur propre bien et pour celui de leurs semblables. Si, au contraire, ils n'ont fourni à leur intelligence qu'une nourriture empoisonnée, s'ils n'ont pas appris à distinguer le vrai du faux, la lumière d'avec les ténèbres, malheur à ces hommes pour qui ne brille pas le flambeau de la vérité, malheur aussi à la société qui est condamnée à subir l'influence de ces intelligences perverses ou égarées. es maux sans nombre se multiplieront autour d'eux et les ruines qu'ils accumuleront sur leur passage seront peut-être irréparables.”

Des exemples célèbres, puisés tant dans l'histoire du passé que dans les annales contemporaines, viennent comme d'eux-mêmes se présenter à la pensée du prédicateur et confirmer d'une manière éclatante, cette importante vérité. Il en déduit cette conséquence évidente, que l'homme doit user avec sagesse, et avec la conscience de sa responsabilité, des avantages que lui procure l'instruction, et cette autre conséquence non moins logique, à savoir que le rôle d'éducateur de la jeunesse, un rôle sublime et sacré, et que l'Eglise en conférant aujourd'hui de si grands honneurs au fondateur d'un institut consacré à cette tâche, mérite la reconnaissance de tous les catholiques et de l'humanité toute entière.

En traitant un semblable sujet, le prédicateur, ne pouvait se dispenser de dire un mot de la *lecture* et de s'élever contre les mauvaises lectures, "ce fléau toujours croissant dont la contagion tend à ruiner de plus en plus les intelligences, à mesure que l'on fait de plus grands efforts pour les ennoblir et les cultiver."

Ici encore le prédicateur ne parle pas seul ; des témoignages aussi nombreux qu'irrécusables, puisés à des sources tant religieuses que profanes, viennent ajouter une nouvelle force à l'énergie de son enseignement.

"Et ce n'est pas seulement aux hommes, dit-il, que nous avons le droit et le devoir de parler. Qui ne sait que de tout temps l'influence de la femme a toujours été considérable, non seulement au sein de la famille, mais sur le théâtre plus vaste de la société. Depuis surtout que le Christianisme est venu lui rendre sa dignité primitive, odieusement méconnue dans le paganisme, depuis qu'il nous a appris à voir en elle, non la servante ou l'esclave de l'homme, mais sa digne compagne, le rôle social de la femme s'est aussi agrandi, et son action est devenue plus puissante, pour le bien comme pour le mal.

" Cette vérité ressort en particulier, d'une multitude de faits, lorsque nous lisons l'histoire de notre ancienne Mère-Patrie. La France doit une belle part de sa gloire et de sa grandeur

aux femmes illustres qui se sont signalées par leur génie et par leur vertu. Au milieu des révolutions sociales et religieuses, qui l'ont bouleversée, depuis un siècle, tandis que la fausse science et l'irrégion, mettaient tout à feu et à sang et ensevelissaient dans une commune ruine le trône et l'autel, la vertu intelligente des mères chrétiennes s'appliquait avec soin et réussissait souvent à conserver la foi au sein de la famille. C'est grâce à elles, si la décomposition sociale n'a pas été plus rapide. Aussi, les sectes, avec leur perspicacité infernale ont-elles bien compris ce phénomène historique, si on en juge par les efforts qu'elles font aujourd'hui pour soustraire l'éducation des jeunes filles à l'influence salutaire de la Religion.

“ Notre pays qui doit tant à la femme chrétienne aura-t-il toujours le bonheur de la compter toujours parmi les gloires les plus pures de notre nationalité, et de trouver en elle un élément de grandeur et de force dans l'accomplissement de ses destinées. L'enseignement primaire se donne ici sous les auspices de la religion. Dans nos communautés religieuses, la culture intellectuelle la plus exquise ne fait pas oublier la tâche principale des institutrices, la formation des cœurs. N'est il pas à craindre que le courant de séduction qui entraîne aujourd'hui un si grand nombre d'esprits à la source empoisonnée des mauvaises lectures, ne finisse par détruire en partie les fruits salutaires de cette première création ?

“ Plaise à Dieu que des symptômes plus consolants viennent bientôt dissiper nos appréhensions et nos alarmes. Mais n'oublions pas que nous avons des devoirs à remplir pour écarter de nous-mêmes, de nos familles et de notre pays ce danger qui nous menace. Soyons généreux dans nos efforts, circonspects dans la satisfaction du désir que nous avons de nous instruire. Que la vérité soit toujours l'aliment de notre intelligence. Ainsi, elle se développera dans les conditions voulues par son Auteur, et après l'avoir fait servir au triomphe du bien, nous aurons le bonheur de recevoir la récompense réservée au bon et fidèle serviteur. Ainsi soit-il.”

Les vêpres sont chantées à 2 heures par Mr. l'abbé J. Richard, de la Cathédrale.

Bien que les élèves alternent les psaumes à l'unisson, ils le font avec tant d'âme que l'assistance en est vivement impressionnée.

Comme la veille, la population se rend pressée à la cathédrale pour 7 heures P. M. Monseigneur prend place au trône, tous les chanoines ainsi qu'un nombreux clergé occupent les stalles du chœur. Mr. le chanoine Cloutier, curé de la cathédrale, monte en chaire et entretient son pieux auditoire sur les avantages que procure à la Société les communautés religieuses en général, et en particulier l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Voici une courte analyse de cet éloquent sermon :

Quia dedit vobis doctorem justitiae, et descendere faciet ad vos imbrem matutinum et serotinum. (Joël, 11-23).

" Réjouissez au Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous a donné un maître qui vous enseignera la justice, et qu'il répandra sur vous comme autrefois les pluies de l'automne et du printemps."

Les œuvres de charité ornent le champ de l'Eglise Catholique, comme les fleurs nombreuses et variées de nos jardins en émaillent le parterre.

Œuvres de charité corporelle, exercées surtout par ce nombre si considérable de congrégations dévouées au soulagement de toutes les misères humaines.

Œuvres de charité spirituelles, exercées particulièrement par ce nombre non moins considérable de communautés vouées à l'enseignement de la jeunesse.

St-Vincent de Paul, organisateur de la charité corporelle.

Le Bienheureux Jean-Bte. de la Salle, organisateur de l'enseignement populaire.

Il est à propos de faire voir ce que les congrégations religieuses font pour l'enseignement de la jeunesse, afin d'opposer

une digue préventive aux préjugés qui nous viennent d'outre-mer.

L'enseignement congréganiste est le plus efficace.

L'enseignement congréganiste est le plus économique et par là même le plus à la portée de tous.

I.

L'ENSEIGNEMENT CONGRÉGANISTE EST LE PLUS EFFICACE:

Rendons d'abord hommage au zèle et au succès de nombreux instituteurs laïques.

Qu'est-ce que l'éducation ? L'art de former l'homme—son esprit et son cœur—en rapport avec sa fin... Importance de cette œuvre.... Les difficultés, plus grandes que celles que rencontre le sculpteur qui veut faire d'un bloc de marbre ou de pierre une statue pleine de beauté et de vie.

Comment les sujets des congrégations enseignantes sont-ils préparés à cette œuvre ?—Leur choix entre beaucoup d'autres—Leur séparation du monde leur procure l'affranchissement d'eux-mêmes et de leurs passions—Ils apprennent avec soin l'art d'enseigner.

Ainsi préparés, comment s'adonnent-ils à leur œuvre ? Avec dévouement—sans espoir d'argent ni d'honneurs—pour toute leur vie, attendant de Dieu seul leur récompense.

Ils ont de plus les grands avantages de l'association : s'entraider, se secourir, les uns faisant bénéficier les autres de leurs observations, de leurs découvertes, de leurs méthodes.

Quelle différence dans la préparation, la formation et les moyens d'action des instituteurs laïques !

En 1878, le Conseil municipal de Paris émit le vœu que la direction des écoles publiques fût exclusivement confiée à des instituteurs et à des institutrices laïques.—On démontra à cette occasion, à l'aide des statistiques officielles, la supériorité des écoles congréganistes sur les écoles laïques.

10. Le suffrage des pères et des mères de famille, qui, chargés par la loi de la nature d'instruire et d'élever leurs enfants, aiment mieux les envoyer chez les Frères et chez les Sœurs que dans les écoles laïques.—Il y avait alors dans Paris 173 écoles laïques comprenant 52,683 enfants, et 112 écoles congréganistes comprenant 40,474 enfants ; moyenne, 304 pour les écoles laïques, et 361 pour les écoles congréganistes.

20. Les Bourses données pour l'enseignement primaire. De 1848 à 1877 (29 ans), sur 1445 bourses qui ont été accordées, 1148 ont été données aux Frères et 297 aux laïques.

30. Les certificats d'études, couronnement des études. De 1869 à 1878 (9 ans), 5056 ont été donnés aux Frères, et 4443 aux laïques : moyenne par école, au-delà des $\frac{2}{3}$ en faveur des Frères.

40. Les expositions universelles. A celle de 1878, les Frères ont obtenu les prix les plus honorables, médailles d'or, d'argent, de bronze, mentions honorables, etc.

Les statistiques prouvent la même chose en faveur des écoles des Sœurs.

II.

L'ENSEIGNEMENT CONGRÉGANISTE EST PLUS ÉCONOMIQUE, ET PAR
LÀ MÊME PLUS À LA PORTÉE DE TOUS.

La question d'argent est particulièrement intéressante pour tant de chefs de famille, qui ont plusieurs enfants à faire instruire.

Que demande en fait d'argent une congrégation religieuse enseignante ? Ce qui lui est nécessaire pour maintenir son œuvre, et pour la développer suivant les besoins nouveaux.

Que demande l'individu dans cette congrégation ? Une nourriture frugale et un vêtement des plus simples.—Il n'a pas de famille à soutenir, d'enfants à doter, d'héritiers à pourvoir.—Cependant il travaille sans relâche... Son travail, qui

est d'intelligence, est plus productif que le travail manuel. Le profit de ce travail va aux parents des enfants.—De plus, le religieux économise strictement, ainsi le veut le lien de la pauvreté. C'est un autre profit pour les parents des enfants.

Combien de laïques faut-il pour faire ce que fait un religieux ? *Deux ou trois.*

Puis doublez et même triplez la somme d'argent à donner à chacun de ces laïques, car il leur faut pourvoir non-seulement à leur subsistance et à leur avenir personnels, mais encore à la subsistance et à l'avenir de leur famille.

Le travail du religieux est toujours conforme à la justice : de là ces bénédictions célestes, qui assurent aux communautés un développement prodigieux. *Querit primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.* (Matt. 6-33). “ Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît.”

Les calculs sur chiffres officiels faits à Paris, en 1878, démontrent que pour remplacer les écoles congréganistes par des écoles laïques, il faudra dépenser une somme additionnelle de 1,000,000 francs environ pour la première année, sans compter les augmentations réglementaires auxquelles les institutions laïques ont droit, suivant la coutume.

Rien d'étonnant après cela que les congrégations enseignantes aient la préférence des chefs de famille, et qu'elles soient réclamées partout où règne la liberté.

Développement de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, répandu aujourd'hui dans presque toutes les contrées du monde—1240 établissements—14,000 Frères — 340,000 élèves.

1837—Arrivée de 4 Frères à Montréal.

1844—Arrivée de 3 Frères aux Trois-Rivières. Cette ville possède aujourd'hui deux établissements florissants dirigés par les Frères. Plus de 8,000 élèves ont fréquenté les écoles des Frères depuis leur arrivée aux Trois-Rivières.

Le Canada compte aujourd'hui 37 établissements, 400 Frères et 13,000 élèves. Voilà comment Dieu s'est plu à bénir ce faible rameau qui dans l'espace d'un demi-siècle est déjà devenu un grand arbre.

Reconnaissance, amour et vénération à l'illustre Jean-Bte. de la Salle et à ses dignes fils !

Béni soit Dieu des immenses bienfaits qu'il répand sur la société, par l'intermédiaire des congrégations religieuses enseignantes !

Que jamais ces bienfaits ne s'écartent de notre mémoire !

Après le sermon, Mr. le chanoine Prince, curé de St-Maurice, donne la bénédiction du T. S. Sacrement. Le chœur de chant fait entendre plusieurs beaux morceaux de circonstance et le grand *Tantum ergo* de Lanbillotte. Le *Laudate* chanté, la foule quitte lentement la cathédrale pendant que les élèves entonnent le cantique du B. de la Salle

CANTIQUE EN L'HONNEUR DU BIENHEUREUX

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

*Paroles de Mr. l'abbé Loth—Musique de Mr. Oct. Châtillon,
professeur de musique au collège de Nicolet.*

REFRAIN.

Salut, apôtre de l'enfance !
Salut, ô prêtre du Seigneur !
Entends notre reconnaissance,
Et reçois l'encens de nos cœurs.

I

Un peuple immense te proclame,
Bienfaiteur de l'humanité :
Car Dieu, qui consuma ton âme
Des ardeurs de sa charité,

Te suscita dans notre France
Pour semer ses enseignements,
Et du fléau de l'ignorance
Préserver les pauvres enfants.

II

Tu pris comme unique symbole
La croix, le salut des humains.
Tu fis briller son auréole
Jusqu'aux pays les plus lointains ;
Et tu formas à ton exemple
Des apôtres de Vérité ;
De l'Eglise qui les contemple
O Père, ils ont bien mérité.

III

Pontifes, prêtres et fidèles,
Unis à tes pieds en ce jour,
Au chant des hymnes solennelles
Et dans l'élan du même amour,
Nous saluons ta douce image,
Qui brille au fond de la Cité.
Ton nom vénéré d'âge en âge
Vivra jusqu'à l'éternité.

TROISIEME JOUR.

Ce 3^e jour est sans contredit le plus beau et le plus solennel du Triduum. L'enthousiasme semble s'emparer de la population si chrétienne de notre ville. Dès le matin, on la voit accourir à la cathédrale pour y entendre les nombreuses messes en l'honneur du Bienheureux. Le fait est, que tout le clergé tenant à honorer le nouveau Bienheureux, les messes se succèdent sans interruption jusqu'à une heure avancée. Un grand nombre de fidèles se pressent autour des autels pour y recevoir la sainte Eucharistie ; car, ils ne veulent pas laisser passer ces jours de grâces sans recevoir le pain des anges et

par là gagner l'indulgence plénière accordée par N. S. le Pape à l'occasion de ces solennités.

Il n'est pas encore 9 heures, que déjà toute la ville est sur pied, désireuse qu'elle est de voir Monseigneur-se rendre processionnellement à la cathédrale. Quelques minutes avant la grand'messe, une centaine d'enfants de chœur, précédés de la croix, se rendent au palais épiscopal. Sa Grandeur, revêtu de ses habits pontificaux, les attend. Le cortège se met en marche à travers les flots pressés de la multitude. Au passage de Sa Grandeur, toutes les têtes s'inclinent pour recevoir la bénédiction du vénérable Prélat.

A 9 h. la messe solennelle commence. Mgr. Lafèche occupe le trône dans tout l'éclat pontifical, ayant pour archidiacre, Mr. le chanoine Boucher, archiprêtre, doyen du diocèse et curé de Louiseville. Le chapitre de la cathédrale est au complet et entoure Sa Grandeur. Tout le clergé de la ville, le Grand Séminaire et plusieurs prêtres des paroisses environnantes ont pris place dans le sanctuaire. Mr. le chanoine Comeau officie ayant diacre et sous-diacre. La messe Royale est chantée avec un entrain remarquable par le chœur des élèves du pensionnat connu sous le nom de "Société Ste-Cécile." Le *Quid Retribuam* exécuté à l'offertoire a plein succès et laisse une durable impression sur les assistants. Mr. le chanoine Désilets fait le sermon. L'orateur distingué fit un remarquable discours sur la vocation.

*" Non enim omnia omnibus expediunt,
et non omni animæ omne genus placet."*

*" Tous les états ne sauraient convenir
également à tous." (Eccli. 37, 31)*

MONSEIGNEUR,¹

MES FRÈRES,

Les grandes solennités qui nous rassemblent dans cette vaste cathédrale en ces jours bénis, nous font participer à de bien précieux enseignements. En effet, le Bienheureux que nous honorons et dont nous étudions la vie ne cessait de répéter à

(1) Sa Grandeur Mgr. Lafèche, Evêque des Trois-Rivières.

ceux qu'il instruisait, à ses enfants spirituels surtout. "Persuadez-vous, disait-il, qu'il est très important pour votre salut d'être fidèle à votre état de vie. Ne faites point de différence entre les affaires propres à votre état et l'affaire de votre salut et de votre perfection." Et ailleurs : "Considérez que vous ne ferez du bien en ce monde qu'autant que vous serez dans votre état et que vous en remplirez les devoirs..." Comme il avait bien raison, ce grand serviteur de Dieu, en s'exprimant de la sorte ! Comme sa science du cœur humain était profonde ! Il savait par expérience que la plupart des hommes ne sont malheureux et ne se perdent que pour n'être pas dans l'état de vie qui leur est propre et que Dieu leur destinait.

Je ne puis donc, mes Frères, honorer mieux, il me semble, le Bienheureux De La Salle, qu'en vous exhortant à bien comprendre vous-mêmes la grave leçon qu'il donnait à ses disciples par ces paroles : "Persuadez-vous qu'il est très important pour votre salut d'être fidèles à votre vocation." Je viens donc, ce matin, vous entretenir sur la vocation, sur son importance et sur les différents états de vie auxquels les hommes peuvent être appelés.

I

La vocation, mes Frères, est l'appel que Dieu fait à tout homme pour tel et tel état de vie. Dieu est donc l'auteur de la vocation. Le souverain domaine de Dieu lui donne le droit de donner à l'homme une vocation ; car l'homme est de Dieu, il est à Dieu et il est pour Dieu "*ipse fecit nos et non ipse nos*"¹ ; c'est lui qui vous a faits et non pas vous-mêmes. La providence et la bonté de Dieu lui font une obligation de donner à l'homme une vocation. Dieu a créé l'homme et il en prend soin ; il a tant aimé les hommes, dit l'apôtre St-Jean, qu'il a donné son propre Fils pour les sauver : *Sic enim Deus dilexit, et Filium suum unigenitum daret.*² La science

1. Ps. XCIX, 3.

2. S. Jean, III, 16.

et la puissance de Dieu lui fournissent les moyens de donner à l'homme une vocation. Dieu connaît ses créatures : il les a toutes faites et “ *il sonde les cœurs et les reins* ; ” tout lui appartient au ciel et sur la terre, et c'est de cette plénitude qu'il donne à l'homme ce qui lui est nécessaire soit pour le corps, soit pour l'âme. “ *Ma grâce te suffit*, ” disait le Seigneur au grand Apôtre des nations. *Sufficit tibi gratia mea*.¹ La vocation de tout homme est de sauver son âme ; ou, pour parler le langage de notre Bienheureux, c'est le salut. “ *Dieu veut que tous les hommes se sauvent et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité* : ” *Qui omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire*.²

II

Définir la vocation, mes Frères, c'est déjà en faire comprendre l'importance.—Si, comme être intelligent, l'homme doit se proposer dans toutes ses actions une fin conforme à la raison ; si, comme chrétien, il doit tout rapporter à Dieu, combien plus n'est-il pas obligé d'éloigner toute pensée terrestre, tout motif naturel et humain lorsqu'il s'agit d'embrasser un état ! Du choix qu'il fait dans la jeunesse, dépend presque toujours le reste de la vie. De manière que, pour réussir dans le monde, il ne suffit pas de se proposer une fin, sans prendre les moyens qui doivent y conduire ; de même encore, pour me servir d'un exemple, que l'homme qui veut amasser une fortune n'y parviendra jamais s'il néglige ses affaires, s'il ne se donne pas tout entier au travail ; ainsi pour les choses du ciel, regarder comme sa fin le salut de son âme, et négliger les moyens de pouvoir la sauver, c'est se faire une triste illusion. De tous ces moyens, le plus grand et le plus infailible, c'est le choix d'un état ; car, comme je l'ai dit, mes Frères, la conduite de la vie dépend presque toujours de l'état que l'on embrasse ; de la manière dont on aura vécu dépend la mort que l'on fera, et du moment de la mort dépend l'éternité.

1. Cor. XII, 9.

2. I. Tim., II, 4.

Si vous ne pouvez comprendre, mes Frères, l'influence que le choix d'un état exerce sur la vie, sachez que Dieu, qui n'a pas doué tous les hommes du même naturel, des mêmes inclinations, qui n'a pas façonné leur esprit et leur corps de la même manière, a établi, poussé par l'amour qu'il leur porte, divers états, diverses conditions, pour que chacun pût choisir ici-bas le genre de vie qui lui conviendrait davantage. Bien plus, toujours guidé par son immense charité pour l'homme, Dieu a attaché à ces diverses conditions des grâces particulières, appelées *grâces d'état*, afin qu'aidé de ces secours, chacun pût se sauver dans celle qu'il aurait embrassée. Puis, comme rien n'est caché à ses yeux, voyant que celui-ci se sauvera plus facilement dans tel ou tel état, et peut-être jamais dans tel autre ; que celui-là se perdra misérablement par cette vie, tandis que par cette autre il serait heureusement arrivé jusqu'au port, il appelle chacun dans celle qui doit assurer son salut.

Comprenez donc, mes bien chers Frères, que l'affaire de la vocation est de toutes la plus importante ; qu'il faut bien prendre garde de ne jamais s'engager avec témérité dans une voie qui pourrait devenir dangereuse, ou dans laquelle on se perdrait presque infailliblement ; mais que chacun doit embrasser le genre de vie qui lui rendra son salut plus facile. Ecoutez l'Esprit-Saint : "Tous les états, nous dit-il par la bouche du Sage, ne sauraient convenir également à tous" : *Non enim omnia omnibus expediunt, et non omni animæ omne genus placet.*¹

Et encore : *Dieu qui veut le salut de tous les hommes*, qui, de toute éternité a résolu d'appeler à lui ceux-ci, en les faisant entrer dans telle voie et ceux-là dans telle autre, a voulu aussi attacher à tous les états, des grâces particulières qu'il destine à ceux que sa main y conduit, et qu'il n'accordera jamais à ces téméraires qui s'y engagent d'eux-mêmes ou contre sa volonté. Celui donc qui aura été fidèle à sa vocation, recevra d'en haut

1. Eccli. : xxxvii.

des grâces abondantes qui aplaniront devant lui tous les obstacles qui le rendront plus fort que tous ses ennemis, et qui lui feront remporter sur l'enfer des victoires aussi nombreuses que les combats qu'il soutiendra : grâces puissantes, qui le préserveront de tout mal au milieu des dangers, qui l'aideront dans les moments les plus critiques, qui le feront marcher d'un pas rapide dans le chemin de la vertu, et qui le conduiront à ce degré de perfection que Dieu attend de lui.....

Celui au contraire qui, guidé par des motifs humains ou esclave de quelque considération trop naturelle, s'engagera lui-même dans une voie où Dieu ne le veut pas, dans un état pour lequel il ne lui a préparé aucune de ces grâces fortes, abondantes dont je parlais tout à l'heure, celui-là aura bien, si vous le voulez, des moyens ordinaires, suffisants pour arriver au ciel ; mais jamais cette abondance de grâces de choix, victorieuses, triomphantes, qu'il eût reçues de Dieu, si, plus fidèle à sa voix, il se fût laissé conduire avec docilité. Dans cet état, tout deviendra pour lui une occasion de péché ; chacun de ses pas sera marqué par de nouvelles chutes ; ses obligations lui deviendront à charge, ses devoirs plus difficiles, et les moindres contrariétés le jeteront aussitôt dans le plus triste abattement. Ecoutez encore l'Esprit-Saint, dans le Deutéronome : *Si vous fermez vos oreilles à la voix de votre Dieu, toutes les malédictions viendront fondre sur vous : vous serez maudit dans la ville, vous serez maudit dans les champs, vous le serez aussi dans toutes vos actions.....* Vous avez entendu la menace, voyez-en maintenant la réalisation : *Le peuple d'Israël, nous dit-il par son Prophète, n'a point écouté ma voix, il ne s'est point appliqué à m'entendre ; aussi je l'ai abandonné aux désirs de son cœur : n'ayant que ses passions pour guide, il marchera dans les voies qu'il inventera lui-même.....*

Qu'il est infortuné celui que Dieu livre ainsi à son sens réprouvé ! Je le comparerai à un aveugle, ou à cet homme d'une extrême faiblesse réduit entre les mains d'un puissant ennemi contre lequel il ne peut se défendre, exposé à chaque

instant à tomber sous ses coups : chaque jour, en effet, les mauvaises habitudes de cette âme malheureuse se fortifieront, ses mauvais penchants se développeront et l'entraîneront au mal ; elle descendra, sans y faire attention, jusqu'au fond de l'abîme ; elle s'y plongera presque sans espoir de s'en tirer jamais, se glorifiant même de ses désordres, de ses péchés et de ses crimes, des choses qui devrait la couvrir de confusion et de honte. Dans cet état encore, non-seulement cette âme ne pratiquera aucune des vertus qu'elle eût pratiquées dans celui où le Ciel l'appelait ; mais pour s'y être engagée contre sa vocation, elle donnera dans de graves excès ; des ténèbres épaisses se répandront sur elle ; elle marchera dans une nuit obscure, elle s'endurcira ; puis, indigne des regards de son Dieu, indigne de ses faveurs et de ses complaisances, elle entrera au moment de la mort dans de grandes frayeurs, et déchirée par ses remords, elle descendra infailliblement dans le fond des enfers, si Dieu ne fait pas un miracle pour la sauver à cette dernière heure.

De là cette conséquence, mes Frères : après la grâce du baptême, qui est la première de toutes les grâces que le Ciel nous accorde, et celle d'une bonne mort, qui en est comme le complément, la grâce de la vocation est la plus importante de toutes, celle qui exerce l'influence la plus directe sur chacune de nos actions, celle qui unit la première à la dernière grâce, et qui vous fait arriver heureusement au port. Celui donc qui a eu le bonheur d'être régénéré dans les eaux du Baptême, et qui désire s'endormir un jour dans la paix du Seigneur, doit bien se persuader qu'il n'est rien de plus essentiel pour lui, que le choix d'un état, puisque dans le cours ordinaire de la grâce, ces trois choses doivent être regardées comme le fondement sur lequel votre salut repose. Ou bien encore, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, la vocation est à notre salut ce qu'est à une voûte la clef qui la soutient.

III

Ayant suffisamment démontré l'importance de la vocation, disons maintenant quelques mots sur les différents états que

l'on peut embrasser et sur les moyens à prendre pour connaître sa vocation. Quel est votre but, mes Frères, quelle est la fin que vous vous proposez, dans le choix d'un état ? Votre bonheur, sans doute, et les moyens d'y arriver. N'arrêtez donc jamais vos regards, suivant l'avis qu'Aristote donnait à ses disciples, et qu'après lui St-Thomas nous rappelle, n'arrêtez donc jamais vos regards sur un état par lui-même mauvais, ou que la Religion condamne, mais seulement ayez soin de choisir entre ceux qui sont bons, honnêtes et saints tout à la fois, celui dans lequel vous pourrez avec plus de succès travailler à la gloire de Dieu, ainsi qu'au salut de votre âme. C'est ainsi que le Bienheureux de la Salle recommandait à ses premiers disciples : "Dans votre état ne cherchez que l'ordre et la volonté de Dieu, qui est que vous soyez sauvés."

Deux grandes voies, la voie des commandements et celles des conseils, sont ouvertes devant nous : elles vont aboutir ou au milieu du monde, ou aux pieds des autels, ou dans la solitude. Personne ne peut se dispenser de suivre la première ; elle oblige tous les hommes : "Si vous voulez parvenir à la vie éternelle, gardez mes commandements : " *Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata.*¹ La seconde, au contraire, est laissée à leur choix, abandonnée à leur générosité. Jésus-Christ la propose seulement dans le saint Evangile : "Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; puis venez et suivez-moi" : *Si vis perfectus esse, vende quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in celo : et veni, sequere me.*² Toutes deux peuvent également vous conduire au salut, mais celle-ci fait arriver à la plus haute perfection celui qui s'y engage. A vous tous qui cherchez encore un état de vie, à vous de choisir et de vous décider, à vous d'embrasser celle des deux qui vous conviendra davantage.

L'état du monde, qui est le genre de vie le moins parfait et le plus dangereux, comprend les professions diverses que l'on

1. S. Matth., XIX. 17 ;

2. S. Matth., XIX, 17

peut exercer dans le siècle... Autant élevé au-dessus de cet état, que le ciel l'est au-dessus de la terre, *l'état ecclésiastique* comprend le sacerdoce et les ordres inférieurs qui y conduisent. Enfin, le plus sûr, et celui qui expose à moins d'occasions de commettre le mal l'âme qui s'y engage, c'est *l'état religieux*; il comprend dans son sein tous les ordres établis dans l'Eglise, et que l'Eglise approuve.

Beaucoup d'interprètes de la sainte Ecriture ont trouvé dans les paroles que St-Paul adressait aux Romains : "cherchez à connaître quelle est la volonté de Dieu, et discernez en même temps ce qui est bon, ce qui est *agréable* à ses yeux, " et ce qu'il y a de *plus parfait*," le genre de perfection propre à ces trois états.¹

Sans doute, mes Frères, Dieu dont la sagesse est infinie, et dont on ne peut pénétrer les pensées, appelle le plus grand nombre des hommes à vivre dans le monde, au milieu duquel de tout temps des disciples fidèles qui, soutenus par la grâce n'ont jamais fléchi le genou devant les autels de Baal; qui, placés au centre même de la contagion, ont su se préserver de ses atteintes, et qui, jetés au milieu des flammes, comme autrefois les enfants de Babylone, n'ont pas cessé de chanter ses louanges et de bénir son nom. Parcourez, en effet, l'histoire de l'Eglise, et vous verrez dans tous les siècles la voie du ciel tracée dans les divers états que l'on peut exercer dans le monde, par un grand nombre de serviteurs de Dieu. Les uns se sont sanctifiés sur le trône, comme saint Louis; au milieu des honneurs comme saint Elzéar; dans le barreau comme saint Yves, ou comme saint Victor sous l'habit militaire: les autres, comme Marthe, se sont sanctifiés au sein de leur famille; comme Clotilde, dans l'état du mariage, ou comme saint Joseph et tant d'autres que je ne puis nommer, par l'accomplissement exact des devoirs que leur état leur imposait.

Cependant, mes Frères, je dois le dire avec notre divin Sauveur: comparez au nombre infini de ceux qui se perdent

1. Rom. XII, 2

dans le monde, *le nombre des élus est, hélas ! bien petit* ; et si vous voulez en savoir la raison, écoutez un instant : Le monde s'est déclaré l'ennemi de Jésus, et Jésus à son tour s'est déclaré contre le monde : pour s'y sauver il faut ne pas l'aimer, il faut le fouler à ses pieds, y soutenir de pénibles combats, s'y faire de grandes violences et y marcher par des chemins étroits, au milieu des ronces et des épines. “ *Ceux que vous voyez au pied du trône, vêtus de robes blanches, disait à saint Jean le vieillard de l'Apocalypse, ce sont ceux qui ont passé sur la terre par de grandes épreuves, et qui ont lavé leur robe dans le sang de l'agneau.....*¹ Regardez maintenant autour de vous : où sont les âmes fortes et courageuses qui, dans le monde, marchent ainsi dans le chemin qui seul peut les conduire au ciel ?..... Où sont les âmes généreuses qui peuvent, comme saint Paul, défier toutes les créatures de pouvoir jamais les séparer de l'amour de leur Dieu ?..... Je les cherche ;..... mais, hélas ! elles sont peu nombreuses : il n'en est presque point.....

Si je consulte les Pères de l'Eglise, ils me répondent tous avec le Roi-Prophète : “ Dans le monde chacun s'éloigne des sentiers de la justice, pour courir après la vanité ; il n'est presque personne qui pratique le bien.” Ou soit avec Osée : “ La vérité, l'Esprit de Dieu, l'Esprit de charité sont bannis de la terre : de tout côté la calomnie, le mensonge, l'adultère et le vol marchent tête levée.”

En effet, jetez un coup d'œil attentif, sur la scène de ce monde... Si l'on connaissait bien la profondeur de sa malice, si l'on connaissait ses dangers, si l'on savait combien il est difficile de les éviter, on irait jamais de *soi-même* s'exposer à ses traits... que de pièges, hélas ! ne tend-il pas à l'innocence ! et combien de malheureux dans le fond des enfers, qui avaient commencé sur la terre à aimer le Seigneur, et qui, séduits plus tard par leurs passions, fascinés par les sens, entraînés par les mauvais exemples, ont fini par perdre cet amour !... Au lieu de chercher dans la vertu les forces dont il a besoin

1. Apoc., VII, 13, 14

pour supporter ses peines, le monde ne la connaît pas même, et se moquent de ceux qui la pratiquent... Au lieu de chercher ses plus douces consolations dans les pensées de la foi, lorsque la médisance, la noire calomnie viennent tour à tour attaquer son honneur, ou planer sur sa réputation, le monde insensé blasphème contre le Ciel et maudit le Seigneur... Au lieu de méditer sur la vanité des choses de la terre, lorsque s'échappant de ses mains la fortune qu'il possédait s'enfuit dans des mains étrangères, lorsque la maladie, la mort ou tout autre malheur viennent le plonger dans le deuil, faire couler ses larmes, le monde se laisse aller au désespoir... Au lieu de lutter avec force contre les penchants déréglés de son cœur, il s'y laisse entraîner, et loin de s'humilier de ses misères et de rougir de ses faiblesses, il en parle avec orgueil et s'en fait une sorte de gloire !!! Qui connaît dans le monde le prix de la pauvreté, de l'humilité et des souffrances, de toutes les vertus que le Seigneur a pratiquées et dont il nous a laissé de si touchants exemples?... Le monde ne songe qu'aux plaisirs et aux moyens de se procurer ici-bas une existence heureuse : ses maximes sont en contradiction manifeste avec les lois de l'Évangile et sa conduite est toujours opposée à celle de Jésus et condamnée par celle de tous les Saints. Entendez aussi le divin Maître charger le monde de tous ses anathèmes et nous déclarer expressément dans le saint Évangile qu'il ne prie pas pour lui, *Non pro mundo rogo...*¹ La jeunesse inconstante et légère follement éprise d'elle-même, ennemie de tout ce qui contrarie ses penchants ou gêne sa liberté, agit au hasard et sans prévoyance ; elle veut juger de tout sans savoir la raison de rien ; la prudence qui réfléchit lui paraît une faiblesse ; elle vante ses voluptés, et marchant hardiment au milieu des ténèbres elle n'aperçoit point que tous ses pas sont comme autant de chutes... Ceux qu'un âge plus avancé devrait aussi rendre meilleur, ne reculent presque jamais devant la fraude, devant les injustices, et vils esclaves d'un lâche respect humain, ils rougissent de paraître chrétiens.

1. St-Jean, XVII, 9.

Ne croyez pas, mes Frères, que j'exagère ici les dangers que présente le monde : regardez, et partout vous verrez le mal marcher avec orgueil, et la vertu timide baisser la tête, et n'oser se montrer aux regards du public.... Je n'ai rien dit, d'ailleurs, qui ne soit tiré de la sainte Ecriture, des leçons que nous donnent les Pères, toujours éloquents sur ce point, et le monde aujourd'hui n'est pas moins corrompu qu'il ne l'était alors : "Le monde, nous dit un grand maître de la vie " spirituelle, Louis de Grenade, qui écrivait dans le XVIIe siècle, le monde est un lieu de travail, une école de vanité, " un labyrinthe d'erreurs, une mer agitée par de fréquents " orages ; c'est un fleuve de larmes ; tous les maux s'y trouvent " confondus ; ses biens, faux et trompeurs, ne durent qu'un " instant..."

Sans doute, mes Frères, vous avez compris la pensée de Jésus, celle des Pères et des Docteurs de l'Eglise ; ce n'est pas sur le genre humain que pèsent les terribles paroles que vous venez d'entendre, mais bien sur les *mondains*, et vous n'ignorez pas l'acception de ce mot. Comment, en effet, le ciel pourrait-il devenir le partage de ceux qui ne croient pas ? " Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu " : *Sine fide autem impossibile est placere Deo*.¹ Comment le ciel pourrait-il devenir le partage de ceux qui ne pratiquent pas?... " Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, gardez mes commandements : " *Si autem vis ad vitam ingredi serva mandata*.² Comment le ciel pourrait-il devenir le partage de ceux qui ne combattent jamais leurs passions ni leurs inclinations ? *Ceux-là seront un jour couronnés dans les cieux qui auront combattu vaillamment sur la terre...*³ Comment enfin le ciel serait-il le partage de ceux qui n'ont avec Jésus aucune ressemblance ? *Dieu n'a prédestiné à la gloire que ceux qu'il a prévus devoir être semblables à Jésus-Christ son Fils...*

Si cependant, mes Frères, vous êtes appelés à vivre dans le monde, rendez-vous à la voix du Seigneur : faibles par vous-mêmes, vous pourrez tout avec le secours de la grâce, et la

1. Hébr. XI, 6.

2. St-Matth. XIX, 17.

3. St-Matth. XXIV, 13.

grâce ne vous manquera pas, *Dieu veut sauver tous les hommes...*¹ Si j'ai déroulé devant vous l'affreux tableau des misères du monde, ce n'est pas pour vous engager à vous en séparer, mais seulement pour vous porter à ne rien négliger, et pour vous faire comprendre que vous devez, comme nous dit l'Apôtre, "opérer votre salut avec crainte et tremblement": *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.*²

Si, au contraire, vous entendez quelque chose qui dise à votre cœur de fuir la corruption de Babylone, et si du haut du ciel, Dieu vous tendant la main pour vous en retirer, vous invite à prêter à sa voix une oreille attentive, à oublier le toit qui vous vit naître, pour entrer dans un état plus sûr, bénissez-le, témoignez-lui votre reconnaissance, et attentif à ses inspirations autant que fidèle à les suivre, ne reculez devant aucun obstacle.

L'état ecclésiastique, mes Frères, est le plus saint, le plus auguste et le plus sublime de tous les états qu'on puisse embrasser sur la terre. Le prêtre est par excellence *l'homme de Dieu*, le représentant de Jésus-Christ et son ministre ; pour lui, les choses d'ici-bas ne sont plus rien ; Dieu seul est son partage. Toujours dans le temple, à côté de l'autel, il est occupé des fonctions les plus hautes ; distribuer aux fidèles le pain de la parole de Dieu, les réconcilier avec le Ciel, leur communiquer par les sacrements les grâces dont ils ont besoin pour aider leur faiblesse et pour se soutenir dans le chemin de la vertu, tel est son ministère. Le Prêtre est quelque chose de si grand, que même dans les cieux rien ne pourrait lui être comparé, pas même ces sublimes intelligences qui entourent en chantant le trône de l'Agneau. Un Prêtre a le pouvoir que jamais n'ont eu les anges, et qu'ils n'auront jamais, de commander au Fils de l'Éternel, de le faire descendre de nouveau sur la terre, de changer en son corps un pain matériel, de le porter entre ses mains, d'en nourrir les fidèles.

Saint et sublime, l'état ecclésiastique, en rapprochant de Dieu celui qui s'y engage, lui impose aussi de grands devoirs,

1. 1 Tims, II, 4.

2. Philip, II, 12.

de grandes obligations. Le prêtre, dit saint Ambroise, n'est pas prêtre pour lui, et pour lui seulement, mais par devoir et à raison du ministère sacré dont il est revêtu, il se doit au salut du prochain. Père du peuple, il répondra un jour des âmes qui lui auront été confiées ; médiateur entre Dieu et les hommes, à lui de plaquer entre le vestibule et l'autel pour désarmer la vengeance du Ciel et fléchir son courroux ; car, nous dit saint Thomas, " concilier les intérêts divers, unir ensemble les cœurs qui étaient séparés, tel a toujours été l'office d'un médiateur."

Vous donc, jeunes gens, qui vous sentiriez appelé à une si sublime vocation, pénétrez-vous bien de la grandeur de cet état. Le prêtre commande à Dieu, et Dieu lui obéit : il est ici-bas son ministre et son représentant, le dispensateur de ses trésors et de ses grâces et le pasteur des âmes..... Méditez ensuite les deux obligations qui pèsent sur le prêtre ; il doit, je vous l'ai dit, s'élever à une haute perfection et se dévouer entièrement au salut de ses frères..... Portez ensuite un regard attentif sur les écueils qu'il doit chercher à éviter. Si ensuite, le Seigneur toujours bon, veut malgré vos misères, vous séparer de la foule, vous rapprocher de lui, vous confier les âmes qu'il a rachetées par l'effusion de tout son sang et vous envoyer travailler dans sa vigne, dites-lui comme autrefois le prophète Isaïe : " Seigneur, me voici, envoyez-moi" : *Ecce ego, mitte me.*¹ Témoinnez-lui en même temps votre reconnaissance, et ne négligeant rien pour vous rendre digne de la sublimité de votre vocation, cherchez à augmenter le nombre de ces prêtres aussi savants que vertueux dont l'Eglise s'honore. Alors Dieu lui-même se fera votre force, il vous aidera à remplir vos devoirs, et après votre mort, ouvrant devant vous les portes éternelles, il vous introduira au séjour de la gloire, accompagné des âmes que vous aurez sauvées, et tous ensemble réunis au pied du trône de l'Agneau, vous chanterez le cantique immortel de la reconnaissance.

L'état religieux, tel qu'on l'entend communément, est une

1. Isaïe, VI, 8.

réunion de personnes qui se consacrent pour toujours au Seigneur, et qui se liant elles-mêmes par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, s'engagent à vivre sous une règle et à marcher dans les voies de la plus haute perfection. C'est là vraiment la *porte étroite* dont il nous est parlé dans le saint Evangile ; c'est le chemin le plus sûr, le plus facile, le plus court pour passer de cette terre d'exil à la Jérusalem céleste ; pour y marcher il faut se dépouiller de tout, pratiquer les conseils que Jésus-Christ nous a donnés, les vertus qu'il a lui-même pratiquées, et le prendre pour notre modèle ; C'est de tous les états, celui qui offre les secours les plus grands pour s'élever à une haute perfection, et assurer son salut éternel....

Parmi les biens immenses que procure la vie religieuse, j'en découvre trois principaux, qui semblent renfermer tous les autres : elle consacre à Dieu, et de la manière la plus parfaite, le corps, l'âme, les biens, de celui qui s'y engage ; et l'éloignant des occasions de commettre le mal, elle lui fournit tous les moyens de sanctification que Dieu puisse donner à l'homme sur la terre.

Pour mieux faire comprendre les avantages de la vie religieuse, rapprochons-la du sacerdoce et de l'état de ceux qui vivent dans le monde ; ceux-ci engagés dans les liens du mariage, maîtres de leur volonté, libres dans l'application de tous leurs revenus, ne consacrent à Dieu ni leur cœur ni leur corps, ni leur biens... Ceux-là, sans se dépouiller de leur liberté par le vœu d'obéissance, sans renoncer à leurs biens par celui de pauvreté, s'engagent seulement à vivre pour toujours dans la continence et la chasteté, lorsque faisant le pas qui doit irrévocablement les fixer dans le sanctuaire, ils approchent de plus près des autels du Seigneur. Mais que leur position est souvent difficile !!! La profession religieuse au contraire, dépouille de tout par les trois vœux dont nous avons parlé, et fait qu'on donne à Dieu non-seulement le fruit mais l'arbre qui le porte, le sol qui le nourrit. De là, la perfection de l'état religieux qui rend semblable à Jésus-Christ celui qui le professe.

La vie religieuse, mes Frères, éloigne celui qui s'y engage des funestes écueils contre lesquels on va souvent ailleurs échouer et se perdre. Elle le dépouille de ses biens, elle humilie son orgueil, elle le force à renoncer aux plaisirs dangereux de ce monde ; elle le sépare des mauvaises compagnies, elle l'oblige à renoncer à sa volonté propre, à soumettre son jugement, et à mourir à tout. Ainsi disparaissent insensiblement devant lui toutes les occasions qui pourraient l'entraîner au péché. Précieux avantage ! faveur inestimable !... car, c'est hélas ! au milieu des honneurs, des plaisirs et des richesses qu'un très grand nombre d'âmes rençoignent tous les jours la cause de leur perte.

La vie religieuse présente aussi les moyens les plus efficaces pour avancer dans la vertu et s'élever à une haute perfection. Un religieux, en effet, s'approche plus souvent des sacrements ; par la pratique de la mortification, il réduit son corps en servitude ; dégagé de tous les soins extérieurs, la prière, la méditation, de pieuses lectures, des entretiens spirituels, occupent tous ses instants. Aussi, peut-il répéter avec le grand Apôtre : " Je vis ; non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi " : *Vivo autem, jam non ego ; vivit vero in me Christus.*¹

Pénétré de ces grandes idées, mes Frères, beaucoup de Pères et de Docteurs ont comparé la vie religieuse à la maison de Salomon, où l'on ne voyait que vertu et sagesse ; à l'échelle de Jacob, sur laquelle les religieux embrasés des feux de la charité, et convaincus de leur néant, s'élèvent jusqu'au ciel, descendent jusqu'en terre, comme ces anges que le saint Patriarche que je viens de nommer aperçut autrefois dans sa vision miraculeuse ; ils la comparent à ce trésor caché dont nous parle Jésus dans le saint Evangile ; à la terre promise, où le lait et le miel coulaient en abondance ; et encore à cette forteresse inexpugnable qui résiste à tous les assauts d'un puissant ennemi. D'autres appellent le cloître la maison de Dieu, la porte du ciel, l'école de toutes les vertus, un paradis

1. Gal., II, 20

sur la terre, un holocauste perpétuel ; la vie qu'on y mène, une vie angélique, et les religieux qui l'habitent, la portion choisie, la portion la plus sainte, la plus illustre de l'Eglise de Dieu, la famille de Jésus-Christ, son troupeau privilégié, des hommes célestes, des anges de la terre, et les imitateurs de Jésus-Christ notre divin modèle.

Ne se contentant pas de relever par leurs éloges la profession religieuse, les Pères de l'Eglise nous disent aussi les avantages nombreux qu'elle procure à l'âme. La vie religieuse, disent-ils, est un second baptême ; c'est un mur qui sépare du péché celui qui s'y abrite, et qui l'éloigne de tous les dangers que présente le monde. On trouve dans le cloître la joie, et le bonheur ; on y goûte le contentement d'une conscience pure ; là, rien ne vient interrompre les rapports d'une âme avec son Dieu, son Maître, son Sauveur et son Roi ; là, par la pratique de toutes les vertus, on amasse chaque jour des trésors infinis de mérites ; c'est une terre fortunée, toujours rafraîchie par la rosée du ciel qui vient la féconder. Qu'ils sont abondants les moyens de sanctification que procure le cloître !... Toujours guidé par l'obéissance, le religieux est assuré de ne point se tromper, et de faire toujours la volonté de Dieu ; là, si je puis m'exprimer de la sorte, les mérites des uns refluent sur les autres ; là, sans craindre le respect humain, on lève l'étendard contre les maximes du monde, et l'on s'efforce continuellement de marcher sur les traces de Jésus-Christ, en suivant ses exemples. Aussi, du haut du ciel qu'il remplit de sa gloire, abaisse-t-il sur les religieux des regards de tendresse ; aussi la divine Mère les entoure-t-elle de sa protection, et tous les saints ensemble ne cessent-ils de s'intéresser pour eux auprès du Tout-Puissant... Et puis, à leur dernière heure, quelle ne sera pas la joie, la paix et le contentement de ceux qui auront tout quitté pour suivre Jésus-Christ !... Quel cœur assez sensible, quelle bouche assez éloquente pourrait nous exprimer ce qui se passera alors dans le fond de leur cœur ! Sur le point de rendre le dernier soupir, une religieuse capucine disait à sa supérieure, il y a quelques années : " Oh !

“qu’il est doux, ma mère, qu’il est doux de mourir dans le cloître ! Toujours je l’avais entendu dire, mon cœur l’éprouve “en ce moment”..... Oui, mes Frères, il me semble les voir ces religieux... les portes de l’éternité vont s’ouvrir devant eux, ils vont paraître au jugement de Dieu ; et cependant ils sont tranquilles, sans crainte, sans alarmes. Marqués déjà du caractère et du sceau des élus, ils lèvent avec confiance leurs regards vers le ciel ; car de toutes les assurances que l’homme puisse avoir sur la terre, de son salut éternel, il n’en est pas (si vous en exceptez une révélation toute particulière), il n’en est pas, dis-je, de plus forte que de mourir dans l’état religieux. Ecoutez Jésus-Christ : “Quiconque, disait-il à ses apôtres, aura “quitté pour moi sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou “son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses “terres, celui-là en recevra le centuple en ce monde et la “gloire éternelle dans l’autre.” *Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.*¹

Je ne puis descendre de cette chaire de vérité, mes Frères, sans donner à cette nombreuse jeunesse ici réunie quelques règles sages qui peuvent l’aider à ne point se méprendre dans le choix d’un état de vie.

Pénétrez-vous bien d’abord de cette grande vérité, si souvent répétée par le Bienheureux de la Salle : *Nous ne sommes créés que pour Dieu, le ciel est notre patrie* ; et persuadez-vous bien que pendant les jours de son pèlerinage sur la terre, l’homme doit avant tout s’occuper du salut de son âme. De là ces conséquences : je veux donc prendre les moyens nécessaires pour arriver au ciel... Si plusieurs se présentent à moi, je choisirai le plus facile et le plus sûr... Je veux éviter avec soin les moindres occasions de péché, tout danger de me perdre.

Ensuite ayez recours à la prière, mais à une prière, fervente.

1. St-Matth., XIX, 29.

Avec les sentiments de la foi la plus vive et de l'humilité la plus profonde, demandez à Dieu de vous manifester les désirs de son cœur, de ne jamais permettre que vos passions vous aveuglent, que l'amour du monde vous séduise, et que, par ses prestiges, le démon vous empêche de suivre la voie où vous devez marcher.

Voyez enfin dans quel état vous pourrez opérer avec plus d'assurance votre salut éternel ; quel est celui qui vous exposera à des dangers moins grands ; quel est celui partant, qui vous convient davantage Vous pouvez, comme nous l'avons dit, demeurer dans le monde, embrasser la vie religieuse, ou entrer dans l'état ecclésiastique : à vous maintenant de tout peser au poids du sanctuaire, à vous de tout examiner à la lueur du flambeau de la foi et de vous rendre à l'appel du Seigneur, lui disant comme autrefois le jeune Samuel : " Parlez, Seigneur, votre serviteur écoute ." *Loquare, Domine, quia audit servus tuus.*¹

C'est la grâce que je vous souhaite, mes Frères, avec la bénédiction de Monseigneur.

Comme aux deux jours précédents, les vêpres sont chantées avec beaucoup de solennité. L'officiant est Mr. l'abbé Beauchêne.

Le soir, à la clôture du *Triduum*, la nef de la vaste cathédrale est comble, et l'abside remplie des membres du clergé. L'orgue, tenu par Mr. N. Marchand, prélude par de douces mélodies et le chœur des élèves fait entendre un touchant cantique en l'honneur du Bienheureux.

HYMNE EN L'HONNEUR DU B. J.-B. DE LA SALLE.

Paroles de l'abbé Beauchamp.—Musique de M. E. Lenoir.

Notre prière,
Bienheureux Père.
Pleine de foi
Monte vers toi.

1. I Rois, III, 8.

Daigne écouter nos voix
Du séjour de lumière.
Songe à notre misère !
Jésus rendra nos cœurs vaillants,
Et du mal, triomphants.

Sur la terre, un rayon de gloire
A couronné le Bienheureux ;
Un chant d'amour-et de victoire
Retentit au plus haut des cieux.
Au cantique joyeux des anges
L'enfance a mêlé ses transports ;
Le concert des saintes phalanges
Eclate en merveilleux accords.

Humble apôtre, ignoré du monde,
Serviteur de la vérité,
Salut à ton œuvre féconde,
A ton immense charité !
Tes fils nombreux comme une armée,
Portent au bout de l'univers
Le nom de la Patrie aimée
Et celui du Dieu que tu sers.

Admirable Maître d'école,
Ton zèle, aux pauvres, donne encor
La science, comme une obole,
La sainte foi, comme un trésor.
Ton zèle ouvre l'intelligence,
Mais il ne ferme pas le cœur ;
Il y garde l'espérance :
La paix, le courage et l'honneur !

Disciple du Dieu du Calvaire,
Tu marches, courbé sous la croix :
Ta vie est une épreuve amère ;
Souffrir, voilà sa grande loi !
Mais au sillon de ta souffrance,

Bientôt la moisson va fleurir ;
Tes vertus sont une semence
Que les siècles verront mûrir.

En ce jour, reçois notre hommage
Humble et sublime instituteur ;
Veille, veille sur le jeune âge
Qui cherche ton bras protecteur.
L'effort de la rage infernale
Veut le séparer de Jésus,
Sauvé nos enfants, de La Salle,
Car la terre a besoin d'élus !

Sa Grandeur, Mgr Lafèche, si dévouée à l'éducation chrétienne de l'enfance, si bienveillante envers les congrégations religieuses enseignantes, si affectueuse surtout pour les disciples du grand éducateur de la jeunesse, le Bienheureux J.-B. de la Salle, ne peut laisser clore ce *Triduum* sans adresser la parole à ses ouailles. Elle monte donc en chaire et prononce le magistral discours que nous sommes heureux de reproduire ici *in extenso*.

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE.

Non in sola pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei. Matth. IV, 4.

L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

I

Résumé des instructions précédentes.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans les instructions qui se sont succédées pendant ce *Triduum*, on vous a d'abord parlé de la canonisation des Saints en général ; et cela était convenable pour vous faire mieux comprendre le sens et la raison de ces exercices solennels qui se célèbrent en ce temps-ci dans l'univers Catholique tout



COLLÈGE D'ARTHABASKA

ARTHABASKA, P. Q.

PROSPECTUS

SITUATION

Le nouveau collège d'Arthabaska est construit dans la jolie ville de ce nom, sur un terrain très bien approprié à des fins éducatives. Le grand air qui circule dans cette partie élevée de la région, des cours suffisamment étendues, une eau de source naturellement pure et limpide contribuent à faire de l'Etablissement un séjour agréable et hygiénique pour les élèves qui le fréquentent.

~

Le chemin de fer du Grand Tronc passe à peu de distance de la ville, et un bon service de voitures est en permanence à la gare.

DIRECTION

Ce collège est dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, dont les méthodes deux fois séculaires ont subi tous les perfectionnements en rapport avec les besoins du temps et des pays où elles ont été appliquées, et ont valu aux disciples de saint J.-B. de la Salle les éloges universitaires, et de brillants succès aux expositions universelles dans les deux mondes.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement est réparti en trois cours appelés *élémentaire*, *moyen* et *supérieur*, dont voici les différents programmes.

Cours élémentaire.—Catéchisme et Histoire sainte ; Français et Anglais : Lecture, Grammaire, Analyse, Déclamation ; Histoire nationale ; Géographie ; Arithmétique et Calcul mental ; Ecriture ; Dessin d'ornement ; Gymnastique ; Chant.

Les élèves sont admis à suivre ce cours dès l'âge de sept ans.

Cours moyen.—Toutes les spécialités du cours élémentaire et de plus : le Style épistolaire, le toisé, le Commerce : Factures et Correspondances faciles, le Dessin linéaire et la Sténographie.

Cours supérieur.—Toutes les spécialités des deux cours précédents et de plus : la Littérature, l'Histoire générale, la Géographie commerciale, la Comptabilité et les Affaires de Banque, la Loi Commerciale, la Géométrie, l'Algèbre, l'Agriculture, la Télégraphie et la Clavigraphie.

Dans les trois cours, la langue anglaise est enseignée avec soin.

MOYENS D'EMULATION

Un livret faisant connaître les résultats obtenus, est donné chaque semaine aux élèves. Les livrets des demi-pensionnaires et des externes ne doivent être remis aux professeurs qu'après avoir été signés par les parents.

Le dernier dimanche de chaque mois, une mention honorable de premier ou de second degré est donnée aux élèves dont la conduite et le travail ont été satisfaisants.

Des compositions mensuelles sont faites par le Fr. Directeur, et les noms des dix premiers élèves de chaque classe sont affichés dans un tableau d'honneur figurant au parloir.

CONDITIONS

Pension et enseignement.....	\$10.00	par mois
Lit et literie.....	.50	"
Demi-pension (lit compris).....	3.50	"
Lavage.....	1.00	"
Piano.....	2.00	"
Violon.....	2.00	"
Clavigraphie.....	.50	"
Honoraires du médecin \$3.00 pour l'année.		

AVIS SPECIAUX

Autant que possible, les élèves ne vont pas au parloir pendant les classes.

Les pensionnaires sont toujours libres d'écrire à leurs parents : les lettres sont lues.

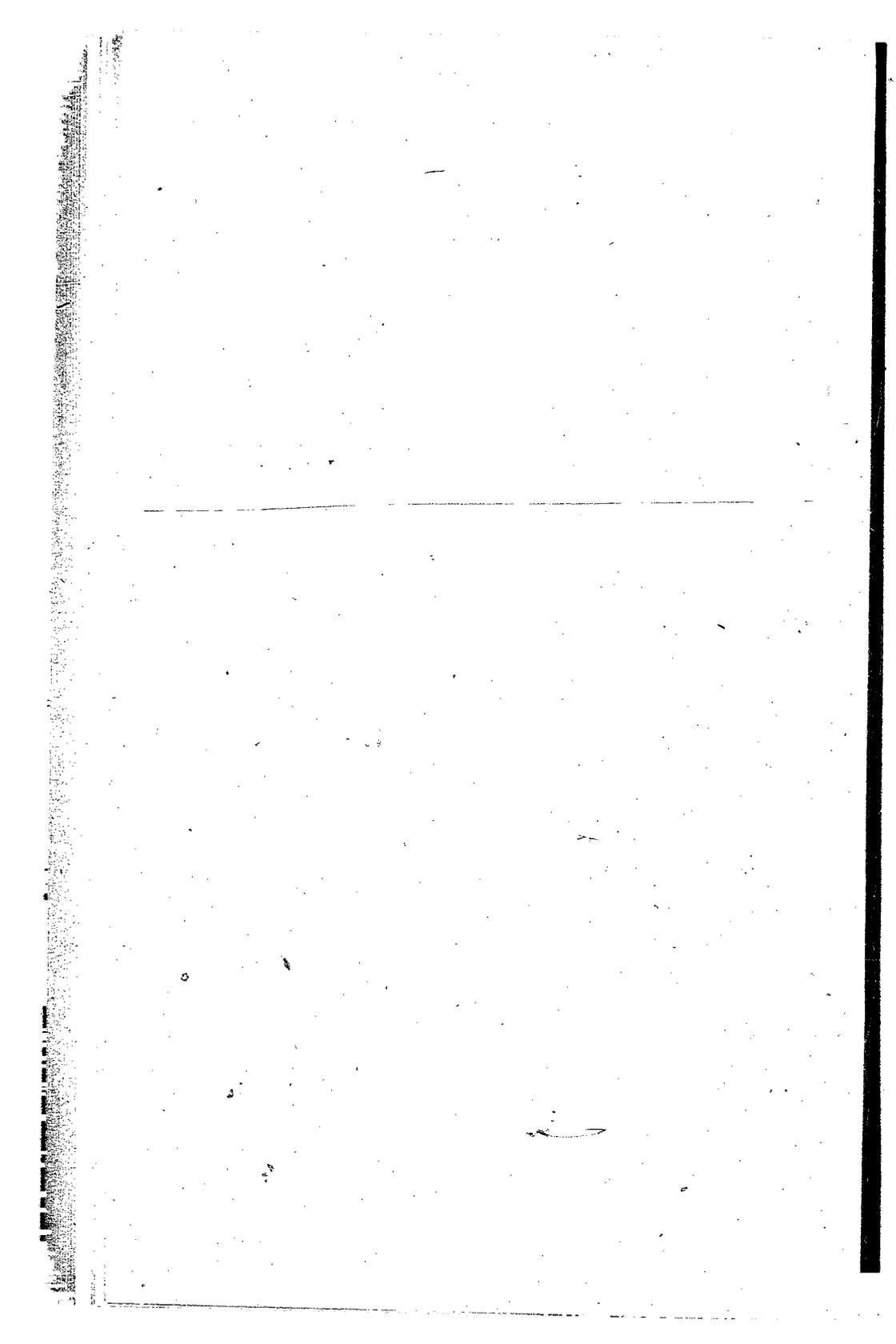
Les élèves, à moins d'une permission spéciale du Fr. Directeur, ne doivent avoir à leur usage que les livres de classe.

Les dommages causés par les élèves sont à la charge des parents.

Si la mauvaise conduite d'un élève oblige à son renvoi, toutes les précautions sont prises pour que l'honneur de la famille soit sauvegardé.

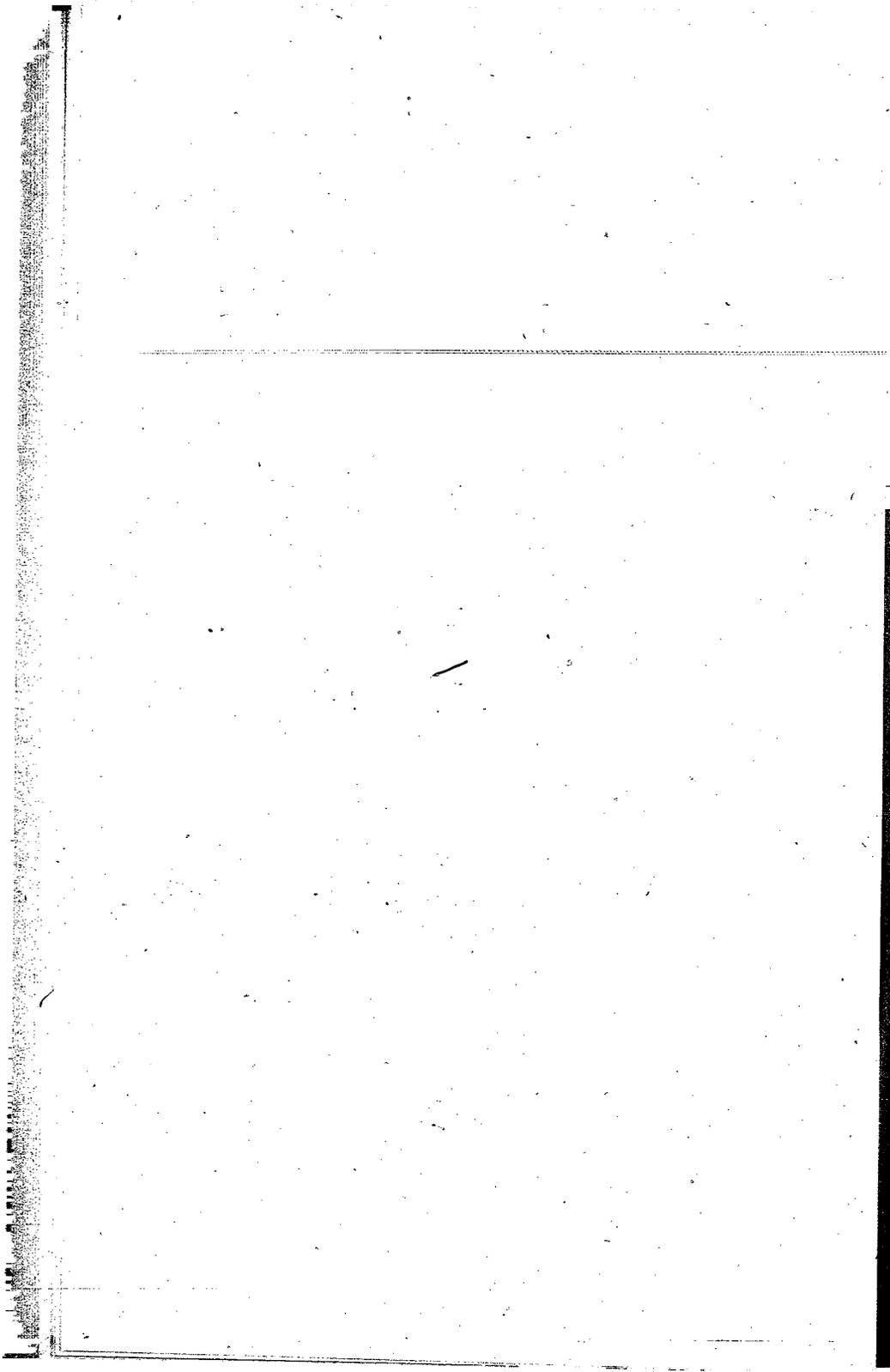
Pour plus de renseignements, s'adresser au Fr. Directeur.







MONSEIGNEUR LOUIS FRANÇOIS LAPLÈCHE,
ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.



entier, à l'occasion de la béatification du Vénérable Jean-Baptiste de La Salle, Fondateur de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes. On vous a exposé la procédure canonique que suit l'Eglise dans les enquêtes qu'Elle institue pour constater la sainteté de ces grands serviteurs de Dieu que l'on appelle les *Bienheureux* et les *Saints*, avant de les élever aux honneurs des autels et de les proposer à la vénération et à l'invocation du peuple chrétien.

Vous avez pu admirer avec quelle prudence l'Eglise procède dans une affaire de si haute importance, avec quelle sagesse Elle établit les divers degrés de vertu par lesquels ces grands *Bienfaiteurs* de l'humanité, ces véritables *Héros*, ont dû passer pour arriver à la Sainteté, et avec quelle certitude Elle constate les miracles par lesquels il a plu au Seigneur de les glorifier aux yeux des anges et des hommes, soit pendant leur vie soit après leur mort, afin de rendre manifeste aux yeux de tous, la *sainteté* à laquelle ils se sont élevés, la *gloire* et l'*honneur* dont ils sont couronnés dans le ciel.

Dans une deuxième instruction, on vous a parlé en particulier de la vie et des œuvres du *Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle*, de ce grand Instituteur de l'enfance, et surtout des enfants de la classe populaire. On vous a fait voir avec quel courage héroïque il a renoncé, dès le début de sa carrière, aux honneurs et aux dignités que ses qualités personnelles et sa position sociale lui offraient. A l'exemple du Père des croyants, du Patriarche Abraham, il n'a pas hésité à tout abandonner pour répondre à l'appel de Dieu. Renonçant aux affections les plus légitimes et à tout intérêt de famille, vous avez pu admirer avec quelle générosité il est sorti du milieu de sa parenté et il a même abandonné la maison de son père pour entrer dans cette terre promise où le Seigneur l'appelait pour s'y consacrer entièrement à la formation d'un *petit peuple* destiné à devenir le véritable *peuple de Dieu* par l'éducation chrétienne qu'il avait mission de lui donner.

Telle fut en effet la vocation spéciale du Bienheureux J.-B. de La Salle, l'œuvre capitale de sa vie, et à laquelle il a voué

toute son existence ; je veux dire, l'œuvre sublime de l'éducation chrétienne de l'enfance.

Ah ! N. T. C. F., si le Sauveur des hommes a lancé une terrible malédiction contre ceux qui scandalisent les petits enfants ; quelle récompense de choix ne réserve-t-il pas à ceux, qui comme le Bienheureux, instruisent, édifient et sanctifient des milliers et des millions de ces petits enfants que Notre Seigneur a ordonné de laisser venir à lui et qu'il a bénis avec une si grande tendresse.

C'est cette œuvre admirable que le Bienheureux a accomplie dans la fondation et l'organisation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Quel génie et quel dévouement il a déployés dans cette fondation ! Avec quel courage il a surmonté les obstacles, brisé les résistances que le monde et l'enfer lui ont suscités dans l'accomplissement de cette œuvre ! Vous avez vu comment à force de sacrifices et d'abnégation, par une persévérance que rien n'a pu lasser, il a réussi à l'asseoir définitivement sur la base inébranlable du dévouement, de l'esprit de pauvreté et de sacrifices qu'il a su inspirer à ses fidèles disciples et imitateurs, les très chers Frères des Ecoles Chrétiennes.

Enfin dans une troisième instruction on vous a fait à grands traits l'historique de ce célèbre Institut fondé par le Bienheureux J.-B. de La Salle. Comme le grain de sénevé jeté en terre dans la douleur et les larmes, cette semence précieuse a germé sous l'action bienfaisante de la rosée céleste ; elle a poussée et s'est développée sous le souffle vivifiant de la charité chrétienne et des bénédictions de l'Eglise. Cette institution si petite dans ses commencements, a produit cet arbre magnifique que nous admirons aujourd'hui avec bonheur ; arbre qui a étendu ses branches jusqu'aux extrémités de la terre et que l'on retrouve sous tous les cieux. Les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les petits enfants, viennent heureux s'asseoir à l'ombre de ses rameaux et se nourrir de ses fruits délicieux.

Depuis plus d'un demi-siècle la jeunesse canadienne en

grand nombre y reçoit, au grand avantage des familles et du pays tout entier, l'aliment substantiel de cette forte et complète éducation qui fait l'honnête homme, le citoyen utile et le bon chrétien, et qui a contribué pour une si large part à former cette génération robuste et intelligente, religieuse et morale qui fait la force et l'honneur de notre peuple et assure l'avenir de notre chère patrie. Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour en exprimer aux vénérables Supérieurs et Directeurs de cet Institut notre plus vive et notre plus sincère reconnaissance.

En effet, le Bienheureux J.-B. de La Salle a eu la sagesse de donner pour base à son système d'éducation, le programme même tracé par le Sauveur des hommes au début de la prédication évangélique, quand il a proclamé cette vérité fondamentale : " il est écrit : " *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.*

Or, Nos très chers Frères, c'est ce programme divin de l'éducation chrétienne que je veux présentement vous développer un peu au long, afin de vous en faire mieux comprendre l'excellence et la supériorité, par là même, de vous mettre en garde contre la séduction des programmes pompeux d'éducation purement profane et matérielle, dans lesquels on exclut l'enseignement religieux et moral, et que tant d'hommes égarés de nos jours s'efforcent de faire prévaloir.

Je vais d'abord attirer votre attention sur l'influence décisive que l'éducation exerce sur la vie toute entière de l'homme, et sur la société afin de vous faire mieux comprendre la grande importance que vous devez y attacher.

Puis je vous dirai ce que doit être l'éducation pour être conforme aux lumières de la raison, aux exigences de la loi naturelle et à l'enseignement divin.

Enfin je vous signalerai la grande erreur de notre temps d'une éducation *sans Dieu* et *sans religion*, mais purement profane et matérielle.

Et je vous exposerai les devoirs des parents chrétiens concernant l'éducation de leurs enfants.

II

INFLUENCE DÉCISIVE. DE L'ÉDUCATION SUR L'INDIVIDU ET SUR LA SOCIÉTÉ.

S'il est une vérité évidente pour tout homme capable d'observer et de réfléchir, c'est que règle générale, l'homme est ce que l'éducation le fait. Tous les hommes à leur entrée dans la vie sont ce que les a fait la nature, c'est-à-dire, tous également enfants l'Adam. Personne ne naît catholique ou protestant, infidèle ou athée, civilisé ou barbare, tous ne sont que les tristes héritiers d'un père déchu, ils n'emportent en naissant que le triste héritage d'une nature blessée et affaiblie, et ils ne savent qu'exprimer la souffrance et la douleur par leurs vagissements et leurs larmes. Le fils du roi sur son trône et celui du pauvre dans sa chaumière, l'enfant du civilisé et du savant dans son palais et celui du sauvage et du barbare dans sa hutte, n'emportent point d'autre héritage en arrivant en cette vallée de larmes. Tous ne sont qu'enfants d'Adam, rien de plus, rien de moins.

Cependant il y a des distinctions et des différences parmi les hommes ! Oui et elles sont nombreuses et profondes. D'où viennent-elles ? Evidemment de l'éducation et non de la nature ainsi que je viens de le dire. " L'éducation, dit le Père Félix, détermine le vrai progrès des peuples, parce qu'elle y marque le degré de la valeur humaine et le niveau des civilisations ; l'éducation distingue le sauvage du barbare, le barbare du civilisé et les civilisés entr'eux. Un civilisé est un homme bien élevé, et le plus civilisé est le mieux élevé. Un barbare est un homme mal élevé ; et celui qui ne fut élevé en aucune manière demeure toujours l'homme-enfant, avec la candeur de moins et la grossièreté de plus."

L'homme est donc ce que l'éducation le fait. La civilisation la plus parfaite et la barbarie la plus révoltante ne sont pas l'œuvre de la nature, ainsi que nous venons de le voir ; c'est l'ouvrage de l'éducation. Je ne nie pas que les hommes

en naissant n'apportent des dispositions bien différentes les unes des autres ; que le sang dont ils ont hérité n'influe considérablement sur les qualités morales et intellectuelles qu'il a plu au Créateur de leur donner en les appelant à l'existence, aussi bien que sur les qualités physiques ; car la solidarité humaine qui a transmis aux descendants d'Adam les lamentables suites de sa chute, existe toujours dans une certaine mesure, et fait ainsi passer quelquefois les infirmités et les vices des parents à leurs enfants ; mais cela n'influe en rien la vérité que je viens d'énoncer. L'âme humaine est naturellement comme une terre plus ou moins fertile mais impuissante à rien produire par elle-même. Tant qu'une semence bonne ou mauvaise, n'y aura pas été déposée, elle demeurera improductive et comme frappée de stérilité.

Mais cette terre se couvrira d'une riche moisson, ou produira en abondance, des ronces et des épines, suivant que la main qui l'aura cultivée y aura déposé la semence du bon grain, ou qu'elle aura permis imprudemment à toutes les mauvaises plantes d'y prendre racine et de s'y développer.

Je reconnais également qu'il y a des natures tellement perverses et des caractères si rétifs, que les soins les plus assidus, l'éducation la plus soignée ne peuvent les modifier que bien faiblement ; ce sont là d'assez rares exceptions qui n'influent pas la règle énoncée ci-dessus, mais qui la confirment puisque toute exception à une règle est l'affirmation même de cette règle, et que l'on dit de tels êtres, qu'ils dérogent à leurs familles,

Je le répète c'est l'éducation qui fait l'homme ce qu'il est et non la nature. L'enfant du sauvage sera sauvage parce qu'il aura été élevé en sauvage. Prenez à son entrée dans la vie, un enfant né de la femme plongée dans les ténèbres de l'infidélité et assise à l'ombre de la mort ; transportez-le au sein de l'une de ces heureuses familles qui ont reçu la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde ; confiez-le aux soins d'une bonne et pieuse mère qu'il croira être réellement sa mère selon la nature, et vous verrez que

sous le teint cuivré et la chevelure épaisse de cet enfant des bois, la société recevra en lui un chrétien à l'âme noble, au cœur généreux et sensible, plein de bonne volonté pour concourir dans la mesure de ses forces au bonheur de ses semblables.

Prenez au contraire l'enfant de cette bonne mère chrétienné, confiez-en l'éducation à la femme sauvage et barbare et vous verrez que sous la peau blanche de cette enfant devenu homme, bat le cœur ingrat d'un sauvage, et que sous sa blonde chevelure habite bien réellement l'âme sanguinaire d'un barbare.

L'étrange transformation de ces deux enfants devenus hommes, n'est point une supposition gratuite, c'est un fait que nous avons constaté nous-mêmes dans le cours de nos missions au milieu des tribus de l'Ouest. Nous avons rencontré là l'un de ces hommes infortunés, enlevé sournoisement par les sauvages dans son enfance aux embrassements de sa mère chrétienne et devenu chef de ces barbares, les conduisant à la chasse et aux massacres de leurs semblables dans leurs expéditions guerrières; tandis que plusieurs de ces barbares que nous avons pu soumettre au régime de l'éducation chrétienne, étaient devenus des modèles de douceur et de piété.

Inutile d'ailleurs d'appuyer sur cette vérité que personne ne peut contester sérieusement. L'enfant sera ce que l'aura fait son éducation; chrétien sincère, catholique fervent, si son éducation est profondément chrétienne, franchement catholique; mais il sera protestant ou indifférent, rationaliste ou athée, suivant la forme que ses précepteurs et les livres dont il se sera servi lui auront donnée.

C'est ce que les impies et tous les ennemis de l'Eglise comprennent aussi bien que ceux qui ont la crainte de Dieu et le salut de leurs enfants à cœur.

De là les efforts constants et les tentatives de toutes sortes pour s'emparer de l'éducation de l'enfant; parce que tous comprennent également que l'avenir de l'homme et de la société appartient à celui qui sera le maître dans l'école.

III

CE QUE DOIT ÊTRE L'ÉDUCATION.

La raison et la loi naturelle nous disent également qu'il faut donner à l'enfant une éducation conforme à sa nature, et qui le mette en état d'atteindre sa fin temporelle et aussi sa fin dernière qui est le bonheur éternel pour lequel il a été créé. Nous allons exposer présentement en quoi consiste cette éducation qui doit donner à l'enfant le moyen d'atteindre cette double fin, c'est-à-dire, qui le prépare à être un *bon Citoyen* et un *bon Chrétien* : un citoyen honnête et laborieux, ami de l'ordre et capable de gagner honorablement sa vie dans le monde ; un chrétien véritablement enfant de Dieu et de l'Eglise, pratiquant fidèlement les devoirs que lui impose la religion pour arriver au bonheur du ciel.

Si l'homme était un pur animal, s'il n'avait à pourvoir qu'aux besoins de la vie présente sans avoir rien à attendre au-delà de la tombe, il suffirait de lui donner une éducation purement profane et matérielle, afin qu'il pût se procurer les choses nécessaires au soutien de cette vie, et propres à la rendre douce et agréable. C'était l'avis du diable au paradis terrestre et au désert de la Judée, lorsqu'il engageait nos premiers parents à manger le fruit défendu pour devenir semblables à Dieu, en se déifiant eux-mêmes ; et lorsqu'il proposait à Notre-Seigneur Jésus-Christ de changer les pierres en pain pour apaiser la faim de son corps, comme s'il n'y avait pas eu de plus une faim et une soif de l'âme, la faim et la soif de la vérité et de la justice.

En effet, l'homme n'a pas seulement la vie du corps comme l'animal privé de la raison et de l'intelligence. Créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, il a une vie supérieure à celle du corps ; c'est la vie de l'âme qui est immortelle et destinée au bonheur éternel. Il faut donc aussi, dans l'éducation de l'enfant, donner à cette âme l'aliment dont elle a besoin pour développer ses facultés et atteindre la fin surnaturelle à laquelle il a plu au Créateur de l'élever, c'est-à-dire, qu'il faut

la nourrir du pain de la parole de Dieu qui éclaire l'esprit et fortifie le cœur, en d'autres termes, il faut donner à l'enfant l'enseignement *religieux* et *moral*,

Voilà ce qu'a proclamé le Sauveur des hommes au début de la prédication évangélique dans sa réponse au diable qui le tentait : *“ L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.”*

Dans ces quelques mots, d'une profondeur vraiment divine, Jésus-Christ pose le fondement et trace le programme de l'éducation véritable qu'il faut donner à l'enfant pour le mettre en état d'atteindre sa double fin, celle du temps et celle de l'éternité; et Il condamne d'avance ces systèmes absurdes d'éducation sans religion et sans Dieu que tant d'hommes égarés de notre temps s'efforcent de faire prévaloir dans les sociétés modernes. Ces systèmes de quelque nom qu'on les décore, ne sont en réalité que le système proposé par Satan, à savoir, le perfectionnement de la matière pour arriver à la jouissance des biens et des plaisirs de la vie corporelle et sensuelle, et nullement le perfectionnement de l'homme lui-même et de ses facultés pour arriver au bonheur par la connaissance de la vérité et la pratique de la vertu. Voici, en effet, à quoi se réduit le programme de Satan : “ Manger le fruit défendu pour devenir semblable à Dieu ; et changer les pierres en pain pour apaiser la faim du corps sans s'inquiéter des besoins de l'âme.”

IV

L'ÉDUCATION DE L'HOMME AU JARDIN D'EDEN ET AU DÉSERT DE LA JUDÉE.

Il y a ici, N. T. C. F., un rapprochement fort intéressant à faire, au point de vue de l'éducation, entre le drame de l'Eden et celui du désert de la Judée; on y voit là quels ont été, les premiers précepteurs de l'humanité.

L'Ecrivain Sacré nous apprend que : “ le Seigneur Dieu avait planté dès le commencement un jardin délicieux dans

lequel Il mit l'homme qu'il avait créé à son image et à sa ressemblance." La terre était aussi couverte de toutes sortes d'arbres beaux à voir, dont les fruits substantiels et agréables au goût devaient fournir à l'homme une nourriture abondante et délicieuse. En un mot, c'était le paradis sur la terre, le paradis terrestre. L'homme devait cependant cultiver et garder ce jardin de délices ; mais ce travail et cette garde n'avaient rien de dur ni de pénible ; ce n'était que le libre et agréable exercice de cette activité dont le Créateur l'avait doué.

C'est de ce moment que commence l'éducation de l'homme qui est par sa nature un être enseigné, ayant Dieu même pour Précepteur. Moïse nous dit, en effet, que Dieu se montrait à Adam sous une forme sensible, venant à l'heure la plus agréable du jour converser avec lui comme le père avec son enfant, et c'est ainsi qu'il lui apprit à parler : car nous voyons là qu'Adam avait l'usage de la parole avant la création d'Eve.

Dieu lui enseigna ensuite la connaissance des choses de la nature, les propriétés des plantes, l'usage qu'il en devait faire, dont il pouvait se nourrir, et celles dont il devait s'abstenir. Il lui assujettit ensuite les oiseaux du ciel et les animaux de la terre en les amenant devant lui et lui faisant connaître en même temps leurs qualités, leurs aptitudes et les moyens qu'ils avaient d'atteindre la fin pour laquelle Il les avait créés, c'est-à-dire pour le service et l'agrément de l'homme.

Adam étant ainsi établi roi et maître de ce séjour de délices, imposa à chaque animal le nom qui lui convenait conformément à sa nature et à sa fin. D'où nous pouvons légitimement conclure, croyons-nous, qu'Adam a été l'homme le plus savant dans la connaissance des choses de la nature.

Après cet enseignement des choses de l'ordre naturel, le Seigneur Dieu éleva l'homme à la connaissance de l'ordre surnaturel, en lui révélant sa fin dernière, ou le bonheur éternel pour lequel il l'avait créé, et les moyens par lesquels il devait librement y parvenir.

Deux arbres mystérieux se trouvaient au milieu de ce séjour

de délices, l'arbre de vie dont le fruit devait conférer à l'homme l'immortalité, et l'arbre de la science du bien et du mal dont le fruit devait lui donner la mort, s'il en mangeait malgré la défense de son Créateur.

Après avoir ainsi élevé et instruit l'homme de tout ce qui lui était utile et nécessaire de connaître pour atteindre facilement sa double fin, celle du temps et celle de l'éternité, le Seigneur Dieu lui imposa la grande loi morale de l'obéissance en y attachant pour sanction la peine de mort.

Telle est en peu de mots, N. T. C. F., l'éducation complète que Dieu lui-même donna à l'homme avant la création de la femme, et ce ne fut qu'après l'avoir ainsi instruit et mis en état de transmettre ces enseignements divins à ses descendants que le Seigneur institua la famille en créant Eve, notre première mère, de la substance même d'Adam, et en les unissant par un lien divin et indissoluble.

Vous le voyez, N. T. C. F., c'est cet enseignement admirable que Notre-Seigneur Jésus-Christ résume en ce peu de mots : " Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu."

Voici maintenant un autre précepteur qui se présente à l'homme dans le Paradis terrestre. Qui est-il ? C'est Lucifer, cet esprit orgueilleux qui a le premier poussé dans le ciel le cri de la révolte contre son Créateur en disant : "*Non serviam,*" " Je ne servirai point." D'où vient-il ? Du fond de l'enfer où il a été précipité avec ses compagnons de révolte par l'Archange Michel, chef des milices célestes. Quels titres a-t-il à la confiance de l'homme ? Aucun, si ce n'est qu'il est l'ennemi juré de son Dieu et de son Père ; qu'il est le chef des hypocrites et le père du mensonge.

Pour mieux réussir dans son infernal projet de perdre l'homme, en le portant comme lui à la révolte, il prend la forme perfide du serpent, le plus rusé des animaux, et s'adresse à la femme comme plus facile à séduire. Par des questions insidieuses, il la porte à soumettre à son jugement privé la véra-

citée de la parole de Dieu, à examiner s'il est bien vrai qu'elle encourra la peine de mort, en mangeant le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Poussée par la curiosité, Eve considère ce fruit défendu, et ne pouvant comprendre à la lumière de sa faible raison pourquoi le Seigneur avait attaché une aussi terrible sanction que celle de la peine de mort, à la violation de sa défense, sa foi en est ébranlée, et le doute entre dans son âme; et elle répond par un "peut être" qui indique déjà l'aveuglement que l'esprit de ténèbres a produit dans son intelligence.

Encouragé par ce premier succès, le démon la pousse à l'incrédulité, en donnant un démenti formel à la parole de Dieu. Puis, faisant appel à la sensualité et à l'orgueil, il lui dit avec autant d'audace que d'impudence: "Assurément vous ne mourrez point en mangeant de ce fruit. Mais Dieu sait que vos yeux seront ouverts aussitôt que vous en aurez mangé, et que vous serez comme des dieux connaissant le bien et le mal. Voilà pourquoi Il vous a fait cette défense injuste et cette vaine menace de mort."¹

Au lieu de reculer d'horreur en entendant ces blasphèmes diaboliques, Eve perd de vue la défense et la menace de Dieu, son Père et son Créateur, et n'ayant plus en son cœur la crainte du Seigneur, elle porte la main au fruit fatal et en mange. Puis elle engage Adam son époux à faire de même. Celui-ci, intimidé au souvenir de la défense et de la menace de Dieu, en est effrayé. Cependant par complaisance et par faiblesse plutôt que par séduction, il en fait autant, et en sa qualité de chef de l'humanité, il consomme l'acte de la révolte contre son Créateur et son Maître, et le meilleur des Pères.

Le crime à peine consommé, leurs yeux s'ouvrent, mais c'est pour voir avec horreur la profondeur de l'abîme dans lequel ils sont tombés. L'épouvante s'empare de leur âme à la pensée de Dieu, et ils cherchent en vain à se dérober à son regard qui sonde les reins et les cœurs.

1. Gen., III, 4 et 5.

Leur procès s'instruit de suite, et trouvés coupables, la terrible sentence est portée contre eux et leurs descendants. Déchus de l'état surnaturel, et dépouillés du vêtement angélique de la grâce, ils sont ignominieusement revêtus de la dépouille de la bête et chassés sans retour du Paradis terrestre avec toute leur race.

La terre maudite à cause de leur péché, est frappée de stérilité et ne produira plus d'elle-même que des ronces et des épines.

Condamnés aux travaux forcés pendant leur triste existence ici-bas, ils mangeront désormais leur pain à la sueur de leur front.

Enfin la terrible sentence de mort est irrévocablement prononcée contre eux, cendre et poussière dans leur origine, ils retourneront par la mort en la même cendre et poussière d'où ils ont été tirés.

Tel fut le résultat de la première leçon donnée à l'homme par Satan.

Voilà, N. T. C. F., ce que les premières pages des livres saints nous enseignent sur la valeur de l'éducation et sur les conséquences qu'elle comporte.

L'éducation qui a pour base et pour direction la parole divine, assure à l'homme la véritable liberté des enfants de Dieu, la jouissance des biens nécessaires et utiles au soutien et à l'agrément de la vie présente, et l'espérance fondée du bonheur de la vie future.

Mais, au contraire, l'éducation qui ne repose que sur la parole mensongère du diable et de ses suppôts, c'est-à-dire, sans les principes de la religion et de la morale, conduira infailliblement l'homme à l'esclavage de ses passions, et le mettra en même temps en lutte avec lui-même, avec ses semblables et avec son Dieu, jusqu'à ce qu'enfin il aille rejoindre son séducteur " dans le feu qui a été préparé à Satan et à ses anges."¹

1. Matth. c. 25 v. 41.

Après la chute de l'homme, le Seigneur dans son infinie miséricorde a eu pitié de lui. Considérant la profondeur de l'abîme dans lequel il était tombé, et dans lequel il avait en même temps entraîné toute sa race, que c'était par faiblesse et par séduction plutôt que par malice qu'il avait suivi les suggestions du démon, Dieu lui donna l'assurance, en le chassant du paradis terrestre, que la femme écraserait un jour la tête du serpent et qu'Il mettrait une inimitié irréconciliable entre la race de la femme et celle du serpent.

Cette promesse reçut son accomplissement dans la plénitude des temps annoncés par les prophètes. Le Fils de la nouvelle Eve, c'est-à-dire de la Vierge immaculée, la véritable Mère des vivants, vint au secours de l'homme déchu, par ses enseignements, ses souffrances et sa mort, Il le rétablit dans sa dignité d'enfant de Dieu et dans ses droits à l'héritage du ciel. Suivons-le dans le désert de la Judée, où l'a conduit le Saint-Esprit pour se préparer dans le jeûne et la prière à reprendre la lutte contre l'antique serpent, pour lui écraser la tête et détruire son empire sur l'homme.

Le désert affreux dans lequel entre ce nouvel Adam pour y commencer l'accomplissement de sa sublime mission, présente un douloureux contraste avec le paradis de délices dans lequel avait été placé le premier Adam au sortir des mains de son Créateur. Aucune verdure, aucune trace de vie ne vient y reposer l'œil fatigué. Partout une terre desséchée, frappée de stérilité, ou des rochers, frappés de la foudre et calcinés, qui rappellent la malédiction de Dieu. Rien qui puisse offrir un aliment pour apaiser la faim de l'homme. Voilà ce que la révolte de l'homme contre son Créateur, a fait de ce jardin de délices qu'il devait transmettre à ses descendants. C'était là l'image des ravages affreux que le péché avait faits dans son âme.

Voyons maintenant le drame qui va s'y dérouler, et qui est la contre-partie de celui qui eut lieu au paradis terrestre ; étudions l'enseignement qui nous y est aussi donné.

C'est par la sensualité du corps et par l'orgueil de l'esprit que le démon a triomphé du premier Adam ; c'est par la mortification du corps, et l'humilité de l'esprit que le nouvel Adam triomphera à son tour de cet implacable ennemi. Par le jeûne qui affaiblit les passions, par la prière qui fortifie l'âme, par la méditation qui illumine l'intelligence, le Sauveur déjouera tous les plans et toutes les ruses de Satan.

C'est ainsi que Jésus-Christ a voulu, dès le début de la prédication évangélique, enseigner à l'homme, par son exemple, comment il doit combattre l'ennemi acharné de son salut, et par quelles armes il réussira à le vaincre.

Le Sauveur se prépare donc à cette grande lutte par un jeûne rigoureux et une prière assidue de quarante jours après lesquels il éprouva le sentiment pénible de la faim.

Satan, qui l'épiait depuis longtemps, jugea le moment favorable pour le tenter et découvrir si ce Fils de l'homme n'était pas en même temps le Fils de Dieu, le Libérateur promis aux patriarches, annoncé par les prophètes. Car, N. T. C. F., la perspicacité du diable ne peut sonder la profondeur des mystères de Dieu. Jamais Satan n'avait trouvé ce Fils de la Vierge accessible à la tentation ; il avait reconnu en lui un personnage d'une sainteté extraordinaire qui lui faisait soupçonner qu'il était peut-être ce Libérateur, qui devait lui écraser la tête et détruire son empire ; mais il ne le savait pas.

Le démon s'approche donc de Jésus pour le tenter et découvrir ce mystère. Au lieu de la forme insidieuse du serpent, il prend cette fois la forme bienveillante de l'homme, et tenant en ses mains des pierres, il lui dit : " Si vous êtes le Fils de Dieu changez d'un mot ces pierres en pain, et vous pourrez ainsi apaiser facilement la faim qui vous presse " !

" Si vous êtes le Fils de Dieu ! " Satan ignorait donc que Jésus fût le Fils de Dieu et il voulait lui arracher ce secret, en essayant de flatter son amour-propre par une admiration et une bienveillance hypocrites, et en l'engageant à manifester ainsi sa puissance.

Écoutons la réponse du Sauveur, elle va nous apprendre que le démon trouve ici son maître : Jésus lui dit : “ Il est écrit : “ l’homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.”

Cette réponse est d’une profondeur véritablement divine. D’abord, Jésus-Christ nous apprend qu’il faut croire d’une foi inébranlable à la véracité de la parole de Dieu dans la lutte contre Satan, parce que la foi, nous dit St. Paul, est le bouclier avec lequel l’homme peut repousser les traits enflammés du malin esprit. St. Pierre nous enseigne également que c’est par la fermeté dans la foi que l’on peut résister au diable ; c’est l’arme défensive dans le combat spirituel. Or, c’est pour s’être dépouillé de ce bouclier protecteur, en doutant de la véracité de la parole de Dieu, pour s’en rapporter aux faibles lumières de sa raison et à la parole mensongère du démon qu’Eve a été séduite et entraînée dans la révolte contre Dieu.

Le Fils de Dieu nous enseigne ensuite que dans le combat contre Satan, l’arme offensive avec laquelle le croyant terrassera son ennemi et le mettra en fuite, c’est le glaive de la parole de Dieu.

C’est donc par l’éducation, qui a pour point d’appui et pour direction la parole de Dieu, qu’il faut préparer l’homme aux luttes de la vie et le mettre en état de reconquérir ce royaume de Dieu qui lui a été ravi à l’origine des temps. Tel est le moyen que le nouvel Adam prend et enseigne pour vaincre le diable, relever l’homme de sa chute et le rétablir dans la dignité et la liberté d’enfant de Dieu. Par là même. Il nous découvre la ruse et déjoue le plan de Satan et de ses suppôts, dont toute la doctrine consiste à enseigner à l’homme les moyens de satisfaire sa sensualité et à flatter son orgueil.

Il serait intéressant de continuer cette étude de la tentation du démon contre Jésus au désert, mais cela nous entraînerait trop loin. Qu’il nous suffise de dire que les deux autres tentatives du diable contre Jésus, en le transportant sur le haut du temple pour le pousser à l’orgueil par les vains applaudissements de la sotte admiration des hommes, et ensuite en le

transportant sur une haute montagne pour le séduire par la vue de la gloire et de la puissance des royaumes de ce monde, ne font que mieux ressortir la malice et l'hypocrisie du démon, et la sagesse ainsi que la prudence du Fils de Dieu. Dans la première, le diable invoque aussi la parole de Dieu pour appuyer sa suggestion, mais à la façon des hérétiques, en la tronquant et en lui faisant dire ce qu'elle ne dit point. En effet, l'Ecrivain sacré dit : "Le Très-Haut a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous *dans toutes vos voies* ;" et le démon lui fait dire : "Le Très-Haut a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous" ; et il supprime les paroles "dans toutes vos voies," qui précisent les circonstances dans lesquelles Dieu a ordonné à ses anges d'avoir soin de l'homme, c'est-à-dire quand il sera dans l'accomplissement de son devoir, et non quand il lui plaira par un sot orgueil de s'exposer témérairement au danger et à la mort. C'est à quoi le Sauveur répond avec infiniment de sagesse : "Il est écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu." Ici, Jésus-Christ met l'homme en garde contre le principe hérétique de l'interprétation de l'Ecriture Sainte par le jugement privé, et par conséquent contre le danger des écoles sectaires.

Enfin, dans la dernière tentative, le diable est forcé de se démasquer, et pousse l'impudence jusqu'à proposer au Fils de Dieu de l'adorer en se prosternant devant lui, en lui promettant pour prix de cette adoration sacrilège, la gloire et la puissance des royaumes de ce monde.

Oh ! N. T. C. F., combien d'hommes dans tous les temps et surtout dans notre temps, succombent à cette tentation de l'ambition et fléchissent lâchement le genou devant le dieu de ce siècle, les richesses et les honneurs, la puissance et la gloire, C'est à cela que conduit évidemment l'éducation purement profane et matérielle que conseille constamment Satan.

C'est en face de ce danger qu'il faut répondre énergiquement avec Jésus-Christ : "Retire-toi Satan. Car il est écrit : "Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous le servirez lui seul."

Voilà le remède à ce mal, la vérité fondamentale qu'il faut graver en caractères ineffaçables dans l'âme de l'enfant dans tout le cours de son éducation, la connaissance de Dieu et de sa sainte loi ; l'obligation d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et de le servir constamment, et c'est par une telle résistance aux suggestions de Satan, que l'homme méritera de voir approcher de lui les bons anges et le servir. C'est cette éducation profondément religieuse et morale qui procurera en même temps avec le plus de certitude la jouissance des biens temporels nécessaires et utiles à l'homme, ainsi que nous le promet le Seigneur quand Il dit : " Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste, (c'est-à-dire, les biens temporels,) vous sera donné par surcroît.

Il est donc évident, N. T. C. F., que la révélation est d'accord avec la raison et la loi naturelle pour nous dire que l'éducation de l'homme doit être conforme à sa nature, c'est-à-dire, religieuse et morale en même temps que propre à l'acquisition des biens temporels.

V

L'ÉDUCATION DE L'ENFANT APPARTIENT AU PÈRE SOUS LA DIRECTION DE L'ÉGLISE.

ERREUR FONDAMENTALE À CE SUJET.

Il n'y a peut-être pas de question qui ait été agitée avec plus d'ardeur et de talent, depuis le commencement du siècle, que la question de l'éducation et de la liberté d'enseignement. C'est surtout en France que la lutte a pris les plus grandes proportions, et que l'on a vu aux prises les adversaires les plus formidables par la science et le talent. D'un côté, le corps universitaire commandé par des hommes tels que Villemain, et de l'autre, le corps épiscopal français avec les pères de familles catholiques les plus distingués, représentés par des hommes tels que Louis Veuillot et Montalembert.

Il s'agissait de décider à qui appartiendrait la direction et

le contrôle de l'éducation ; en d'autres termes à qui appartiendrait le cœur et l'esprit de la jeunesse ; si ça serait à la famille et à l'Eglise ou à l'Etat.

Les évêques au nom de la loi naturelle et de la religion, revendiquaient les droits inaliénables des pères de famille sur leurs enfants, aussi bien que ceux du Prêtre et du père dans l'ordre de la grâce. M. Villemain avec ses collègues universitaires, réclamaient comme l'un des attributs indéniables de l'Etat, le droit exclusif d'enseigner l'enfance et la jeunesse ; fallut-il pour cela condamner à l'amende et menacer de la prison la bonne et pieuse Dame qui aurait pris la liberté d'enseigner le catéchisme aux enfants du village et fermer par l'autorité publique l'école gratuite que des maîtres tels que Lacordaire et Montalembert auraient ouvertes aux enfants du voisinage, sans avoir le diplôme universitaire.

L'on connaît aujourd'hui la lamentable solution qu'a reçue en France cette question de l'éducation, et les lois scélérates par lesquelles l'Etat a chassé Dieu et son Christ de l'école et la guerre impie que l'on a déclarée aux ordres religieux enseignants. C'est ainsi que le libéralisme contemporain entend la liberté, même dans ce qu'il y a de plus inviolable, le sanctuaire de la famille ; même dans ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans l'humanité, l'âme virgine et le cœur pur des enfants, pour les confier au despotisme impie de l'Etat sans religion et sans Dieu.

Il est étonnant qu'il se soit trouvé des hommes assez préjugés et assez aveuglés pour contester au père et à la mère le droit imprescriptible qu'ils tiennent de la nature même de donner l'éducation à leur enfant, et à l'Eglise le droit qu'elle tient de son Divin Fondateur, le droit de surveiller et de contrôler cette éducation pour transférer ce droit à l'Etat et en faire l'un de ses attributs. C'est pourtant là l'une des lois primordiales de la nature. Les peuples infidèles tombés dans les plus graves erreurs n'ont jamais méconnus ce droit inaliénable que l'autorité paternelle tient du Créateur lui-même. Ils ont toujours reconnu et proclamé que le père est le seul

souverain de l'enfant, et qu'il en est également le premier Précepteur. Pourquoi faut-il donc que cette vérité élémentaire du droit naturel et divin ait été attaquée et niée par des hommes élevés dans le Christianisme, qui la proclame encore plus clairement ?

Ah ! N. T. C. F., la lumière s'est faite aujourd'hui sur l'origine de cette erreur anti-Chrétienne et contre nature. C'est dans les arrières loges de la franc-maçonnerie qu'elle a été conçue sous l'inspiration de Satan, c'est là que les plans en ont été dressés, c'est de là qu'elle est sortie pour envahir peu à peu la société chrétienne et affaiblir en elle la vie de la foi et la pratique de la vertu, étouffer dans l'âme si tendre des enfants ces germes divins de la vie et de la foi chrétienne que les soins assidus d'une bonne et pieuse mère avaient commencé à y développer sous le regard de Dieu et l'action de la grâce. Oui, nous le répétons, l'idée des écoles athées, c'est-à-dire dans lesquelles il est défendu d'enseigner la connaissance de la religion, et les règles de la morale chrétienne aux enfants, est une idée maçonnique ; comme le plan de soustraire l'enfant à l'autorité paternelle pour en confier l'éducation à l'Etat est un plan contre nature et anti-chrétien.

La franc-maçonnerie dont le but suprême et final est la destruction de l'ordre social et chrétien, et la négation de Dieu et de ses attributs, a compris depuis longtemps, que le moyen le plus efficace d'atteindre ce but diabolique, était de s'emparer de l'éducation de l'enfance pour la façonner à son image et à sa ressemblance, en lui inspirant le mépris de Dieu et de la religion, la haine de l'autorité et de l'ordre social.

Par ses influences néfastes, elle a réussi dans plusieurs pays catholiques, en France, en Belgique, en Italie, etc., à mettre la main dans les trésors de l'Etat pour construire des palais scolaires dans lesquels elle offre hypocritement aux enfants de l'Eglise une éducation prétendue gratuite et même obligatoire au besoin, donnée par des maîtres sans religion. Et tout ce système d'écoles sans Dieu a été organisé sous le prétexte dérisoire du respect dû à la liberté de la conscience ! Comment

des parents chrétiens et catholiques ont-ils pu pousser l'aveuglement jusqu'à ce point que d'immoler ainsi au démon de l'impriété leurs propres enfants, en les confiant à des hommes dont les premiers principes sont la haine de Dieu, le mépris de l'autorité paternelle et la cruauté envers les petits enfants ! Ont-ils donc oublié la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a béni les petits enfants avec tant de tendresse, et qui a recommandé avec tant de soin de les laisser venir à lui ?

Ah ! si ce doux Sauveur a lancé la terrible malédiction que l'on connaît contre ceux qui scandalisent les petits enfants, quel châtiment ne réserve-t-il pas à ces hommes pervers qui travaillent avec tant d'ardeur à arracher Dieu de leurs cœurs en les élevant sans religion aucune, et aux parents chrétiens assez aveuglés et assez oublieux de leurs devoirs sacrés pour confier à ces hommes pervers, les enfants dont Dieu leur confie avant tout l'éducation. C'est donc un devoir bien grand pour les parents de veiller à l'éducation chrétienne de leurs enfants, et de s'opposer avec une grande fermeté à toute mesure légale qui tendrait à porter atteinte au droit sacré qu'ils tiennent de la nature, de donner l'éducation à leurs enfants soit par eux-mêmes, soit par des personnes dignes de leur confiance, conformément aux règles que leur prescrit l'Eglise et l'obligation que leur en fait la religion.

VI

DEVOIRS DES PARENTS CONCERNANT L'ÉDUCATION DE LEURS ENFANTS.

Que les parents se souviennent donc que l'obligation de donner l'éducation à leurs enfants est une loi primordiale de la nature que les païens eux-mêmes ont toujours reconnue et proclamée. Le Père est le Souverain de l'enfant, et il en est aussi le premier Précepteur.

Nous dirons plus, N. T. C. F., cette loi de l'éducation des enfants par les parents ne régit pas seulement les êtres raisonnables, mais elle est commune à tous les êtres qui jouissent

du bienfait de la vie. La brute elle-même, guidée par son instinct, la reconnaît et l'observe. On la verra apprendre à ses petits, à sa manière, les moyens de gagner leur vie quand ils seront devenus grands, comme le dit Ezéchiel de la lionne qui prit un de ses lionceaux et l'établit pour être lion, et qui l'instruisit à prendre la proie et à dévorer les hommes.¹

Chez l'homme ce n'est pas un instinct aveugle qui lui enseigne cette grande vérité ; c'est la noble faculté qui le met à la tête de la création ici-bas, c'est la raison, éclairée des lumières de la révélation, qui lui dit que l'homme ne vit pas seulement d'un aliment matériel comme la brute, mais qu'il lui faut encore l'aliment de la vérité et celui de la vertu qui développera dans son âme la vie de l'intelligence et celle du cœur. Or cette vie *intellectuelle et morale*, aussi bien que la vie physique, c'est au *père* et à la *mère* à la donner : ce n'est même qu'à cette condition qu'ils ont réellement droit à l'honneur et aux privilèges attachés à la paternité.

Le Père, qui est la personnification la plus légitime et la plus parfaite de l'autorité, tient de Dieu lui-même les attributs essentiels à la paternité, dont le premier est la puissance d'enseigner et d'instruire ; c'est en lui un droit inviolable contre lequel aucune usurpation ne pourra jamais prescrire. Le père et la mère dans la famille sont les premiers maîtres de l'enfant, c'est sous le rayonnement de leur parole que se produira le premier mouvement de la vie intellectuelle de l'enfant. La parole maternelle, d'abord, fait briller aux yeux de cette âme plongée dans le plus profond sommeil, une lumière aussi douce que celle de l'aurore qui dissipe au matin les ténèbres de la nuit. Puis la parole du père s'unissant à celle de la mère, semblable au soleil qui apparaît à l'horizon donne à l'enfant la vérité qui l'éclaire et forme son cœur à la vertu.

Le second attribut de la paternité, c'est le droit de gouverner. La vérité qui éclaire déjà l'intelligence de l'enfant lui montre le bien qu'il doit aimer et pratiquer, mais en même

Ezéch. XXIX, 5-6.

temps se présente sur son chemin le mal qu'il doit haïr et repousser, et qui cependant le sollicite et l'attire. Une voix qui retentit au fond de son âme lui dit qu'il peut choisir entre l'un ou l'autre. Faible et sans expérience, que va-t-il faire ? Abandonné à lui-même, ses premiers pas dans la vie morale comme dans la vie physique seront accompagnés de chutes nombreuses, si la surveillance maternelle et l'autorité des commandements et des défenses du père ne sont pas là, pour le soutenir et le défendre contre les sollicitations et les premiers entraînements des mauvais penchants qui ne tardent pas à faire leur apparition dans cette âme, comme les mauvaises herbes dans un champ. C'est sous cette surveillance et soutenu par cette autorité que l'enfant débute dans la vie morale. Il apprend peu à peu à faire l'application de ces principes immuables du bien qui ont été gravés par le Créateur dans son âme, sur lesquels doivent s'appuyer son intelligence et son cœur, pour soutenir courageusement les luttes de la vie. En pliant sa volonté sous le joug de l'obéissance, il apprend à se commander lui-même. Le commandement fait à l'enfant, a donc le double avantage d'éclairer son esprit et de fortifier sa volonté par la crainte du châtement s'il le viole, et l'espérance de la récompense s'il y est fidèle. En même temps, l'énergie de sa volonté se développe par les efforts qu'il lui faut faire pour se soumettre.

Lorsque les parents ne peuvent plus eux-mêmes continuer dans tous ses détails l'éducation de l'enfant, et qu'il leur faut avoir recours à un précepteur étranger, non-seulement ils conservent le droit imprescriptible de contrôler l'enseignement donné par ce délégué à leur enfant ; mais ils ont le devoir le plus grand devant Dieu, de le surveiller et de s'assurer qu'il est réellement digne de les remplacer auprès de l'être le plus cher à leur cœur. Impuissants à instruire par eux-mêmes leur enfant, ils ont la faculté de lui choisir un maître.

Ce que nous venons de dire des devoirs et des droits des parents selon la nature dans l'éducation des enfants, s'applique également à la paternité dans l'ordre de la grâce. L'enfant

régénéré a reçu au jour de son baptême une nouvelle vie ; il est devenu réellement par l'effet de ce sacrement, l'enfant de Dieu et de l'Eglise. Le prêtre qui est le ministre et le représentant visible de cette paternité d'un ordre supérieur, doit aussi concourir, de par le même droit naturel et divin, à l'éducation de l'enfant, dans tout ce qui se rattache de près ou de loin, directement ou indirectement, à la vie surnaturelle de cet enfant et à son développement.

La religion qui a présidé à la formation de la famille, doit aussi présider à l'éducation de l'enfant et la contrôler.

Ce n'est que quand cette grande œuvre de l'éducation aura été parachevée, que l'enfant arrivé à la taille de l'homme parfait, cessera d'être le sujet de la famille où il a pris naissance. Après avoir reçu le parfait développement de ses facultés physiques, intellectuelles et morales, par les soins de ses parents dirigés par le prêtre, il se détachera de la famille comme le fruit mûr se détache de l'arbre, il sera prêt à prendre la place que lui assignera d'avance la Providence dans la société.

Voilà, N. T. C. F., ce que la raison et la foi, la loi naturelle et la loi divine enseignent et prescrivent sur les devoirs et les droits des parents et de l'Eglise, dans l'éducation des enfants.

Cependant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le libéralisme moderne ne l'entend pas de même. Au nom de la liberté et du progrès, et sous l'inspiration satanique de la franc-maçonnerie, il n'hésite pas à déclarer l'incapacité des pères de famille à élever leurs enfants, et à nier le droit de l'Eglise à surveiller et à contrôler leur éducation, et à proclamer que c'est l'un des attributs indéniables de l'Etat. Il a l'étrange prétention de mieux entendre que ceux qui en ont reçu de Dieu même la charge, l'art si difficile de bien former l'enfance et que les Souverains Pontifes appellent un ministère très saint. Les libéraux trouvent tout naturel que des hommes portés au pouvoir par un événement imprévu, ou par

une ambition heureusement servie par les circonstances, se substituent aux parents et se chargent de donner un enseignement *obligatoire* au nom de *la liberté*. Ils trouvent parfaitement juste de taxer les pères de famille pour fonder de somptueux établissements d'éducation, salarier grassement des professeurs émérites et sans religion, auxquels leur conscience aussi bien que leur foi de chrétien leur défendent de confier leurs enfants.

Mieux que tout autre, le libéralisme prétend connaître la vérité qu'il faut croire et le Dieu qu'il faut adorer. Or, la vérité qu'il proclame, qui ne la connaît ? C'est sa pensée, ce sont ses principes avant tout ! Le Dieu qu'il faut adorer, c'est le Dieu des incrédules, et faut-il le dire, le Dieu des athés ; c'est-à-dire qu'il faut bannir de ses écoles tout enseignement religieux. Il a la modeste prétention de former des hommes vertueux et des citoyens honnêtes sans aucune religion. Malheur aux pères qui ne penseront pas comme lui lorsqu'il a le pouvoir en main. S'ils refusent de lui sacrifier leurs fils et leurs filles, il saura bien au moins empêcher leur argent, et les mettre dans la triste nécessité de condamner leurs enfants à la flétrissure de l'incapacité littéraire et scientifique, et de leur fermer ainsi toute carrière libérale, ou de payer une seconde fois les frais de leur éducation.

VII

CONCLUSION.

Concluons donc, N. T. C. F., en disant que le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle a été un homme suscité de Dieu pour être l'*Apôtre de l'enfance* et de la *jeunesse chrétienne*, et qu'il a fait généreusement tous les sacrifices que lui demandait le Seigneur pour l'accomplissement de cette sublime mission. A l'exemple du Sauveur, il a commencé par faire et pratiquer avant d'enseigner et de conseiller. En lisant sa vie, l'on voit que c'est encore plus par son exemple que par sa parole, qu'il a convaincu les compagnons qu'il s'était adjoint

pour l'accomplissement de cette grande œuvre, que c'était par l'esprit de sacrifice et de dévouement absolu qu'il pourrait lui donner une base solide et assurer son avenir. Voilà en vérité le principe fondamental qui a donné naissance, fait grandir et prospérer jusqu'à ce jour l'Institut admirable des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Un autre mérite non moins grand de ce Bienheureux est le génie chrétien qu'il a déployé dans l'organisation de ses écoles et les méthodes qu'il leur a prescrites. C'est lui qui est l'inventeur et le véritable *Fondateur* des *écoles normales* dont les modernes pédagogues s'attribuent faussement la gloire.

Ses méthodes pédagogiques sont encore reconnues comme étant les plus parfaites au double point de vue de la théorie et de la pratique. C'est ce qu'un jury compétent, et certes non suspect, puisqu'il était protestant et anglais, a reconnu dans une récente exposition scolaire tenue à Londres il y a deux ans.

Pour la formation du cœur et de l'esprit des enfants, Il a eu la foi et le génie d'en prendre les principes tels que le Sauveur des hommes les a lui-même posés dans l'évangile ; et il a compris que la base véritable de l'éducation est, d'abord et avant tout, la formation religieuse et morale de l'enfant ; c'est là le seul moyen efficace de l'élever à la hauteur de sa dignité d'homme, et d'en faire un citoyen honnête et utile à la société, et un chrétien pratiquant et enfant soumis de l'Eglise.

C'est ce principe fondamental que nous avons exposé dans ce discours, et nous avons fait voir par là quels services immenses il a rendu à la Famille et à l'Eglise, à qui le Seigneur a spécialement imposé le devoir de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse en mettant à leur disposition cette armée incomparable d'instituteurs si bien qualifiés sous tous les rapports pour l'accomplissement de cette sublime mission.

Enfin nous avons dû signaler la grande erreur des temps modernes concernant l'éducation, à savoir l'éducation de l'en-

fance et de la jeunesse par l'Etat. Pour en inspirer plus de défiance aux parents chrétiens et les mettre mieux sur leurs gardes, nous leur en avons indiqué l'origine maçonnique et satanique. Nous avons dû leur rappeler la terrible responsabilité qui pèse sur eux à ce sujet et le compte rigoureux qu'ils auront à rendre un jour au Souverain Juge, qui les examinera sans miséricorde sur la manière dont ils auront rempli ce devoir majeur de l'éducation de leurs enfants.

Nous avons dû aussi les mettre en garde contre l'erreur libérale qui, par ignorance et par séduction, peut-être plus que par malice, fait bon marché des principes catholiques sur cette question vitale de l'éducation, et donne volontiers la main à ces systèmes d'éducation réprouvés et condamnés tant de fois par l'Eglise.

En terminant, nous prions Dieu de préserver notre heureux pays de ces erreurs qui ont fait tant de mal à notre ancienne mère-patrie, la France, et qui l'ont conduite dans l'abîme où nous la voyons se débattre si douloureusement aujourd'hui. Oui, que le Peuple canadien conserve toujours cet esprit de religion et de foi qu'il a puisé dans l'éducation que lui ont donnée dans son jeune âge ses ordres religieux enseignants, et il pourra regarder l'avenir avec confiance ; car le Seigneur ne manquera pas de continuer à répandre sur lui ses plus abondantes bénédictions, que je vous souhaite de tout mon cœur. Amen.

Après ce sermon si logique, si bien nourri, et débordant de si graves et utiles leçons, la fanfare de l'Union musicale exécute un de ses plus beaux morceaux, et Sa Grandeur Elle-même assistée du Grand Vicaire L. Désilets et du chanoine Z. Prince, donne la bénédiction du T. S. Sacrement. L'*O salutaris* de Lam-billotté, l'*Ave Maria* de Gounod, l'*O fili David*, l'*Iste Confessor* harmonisé, sont chantés successivement avec une grande perfection par le chœur de la "*Société Ste. Cécile*." Mgr. d'une voix émue entonne le chant du *Te Deum* qui est continué par le chœur avec accompagnement d'orgue et de fanfare.

Toute l'assistance est sous le coup de l'émotion. On fait entendre le *Tantum ergo* de Rossi, et Jésus sorti du tabernacle répand à flots ses bénédictions sur toute cette population si bien disposée. Après le chant du *Laudate*, la fanfare fait retentir les voûtes de la cathédrale de ses joyeux accords, et le public se disperse conservant dans son cœur et dans sa pensée le précieux souvenir de ces fêtes uniques dans les annales de notre bonne ville trifluvienne.

(Extrait du " *Journal des Trois-Rivières.*")

FÊTES GRANDIOSES AUX TROIS-RIVIÈRES.

Les fêtes par lesquelles l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes et la catholique population de cette ville viennent d'honorer l'illustre et Bienheureux J.-B. de la Salle, à l'occasion de sa béatification, feront époque dans les annales de la cité.

Jamais il ne nous a été donné d'assister à une plus belle et plus imposante démonstration religieuse.

Les exercices du Triduum ont été suivi par une immense foule de fidèles qui encombraient chaque jour notre cathédrale. La solennité des cérémonies, rehaussée par la présence de Sa Grandeur, Mgr des Trois-Rivières, de son chapitre et d'un nombreux clergé accouru de différents points du diocèse pour témoigner leurs chaleureuses sympathies aux chers Frères, et honorer avec eux leur illustre Fondateur, était de nature à laisser une douce et profonde impression parmi ceux qui en ont été témoins.

La beauté du chant exécuté par le chœur des élèves des Frères, les joyeuses fanfares du corps de Musique " l'Union Musicale " ont encore ajouté au brillant de cette fête.

Mgr lui-même d'ailleurs rend compte de cette fête mémorable dans une circulaire adressée au clergé de son diocèse.

{ EVÊCHÉ DES TROIS-RIVIÈRES,
le 26 mai 1888

TRIDUUM EN L'HONNEUR DU BIENHEUREUX J.-B. DE LA SALLE

BIEN-AIMÉS COOPÉRATEURS,

Nous avons célébré dans la Cathédrale des Trois-Rivières, et il a été célébré aussi dans la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, un Triduum très solennel à l'occasion de la Béatification du Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle, Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Ce Bienheureux que le Souverain Pontife a élevé aux honneurs des autels, le 19 février dernier, a été un homme suscité de Dieu en son temps pour répondre à un besoin de la société chrétienne, celui de préserver l'enfance, surtout celle des classes pauvres, de la perversion à laquelle l'exposaient l'ignorance où elle était généralement abandonnée, d'un côté, et de l'autre les erreurs pernicieuses du jansénisme qui envahissaient à cette époque notre ancienne mère-patrie, la France ; erreurs qui ont contribué pour une si large part à conduire aux abîmes de la révolution, où on la voit aujourd'hui se débattre si douloureusement.

Les premiers jansénistes, comme on le sait, avaient formé le complot infernal de détruire le Christianisme en faussant la doctrine catholique sur la soumission due à l'Eglise, et les dispositions nécessaires à la réception des sacrements qui sont le soutien de l'âme chrétienne dans les luttes de la vie. Ils comprenaient qu'en privant le chrétien de l'aliment qui éclaire son esprit et fortifie son cœur, la vie surnaturelle s'affaiblirait en lui et finirait bientôt par s'éteindre.

Le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle le comprit, et il fut visiblement suscité par Dieu pour mettre une digue à la diffusion de cette erreur aussi funeste que subtile, par la fondation d'une Congrégation religieuse, dont le but spécial serait

de donner à l'enfance une éducation véritablement chrétienne, en prenant pour base de son enseignement le programme posé par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même au début de la prédication évangélique : “ *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.* ” “ L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.¹ ”

Apprendre à l'enfant l'art de perfectionner la matière pour en tirer le pain matériel nécessaire au développement de sa vie physique, se procurer les plaisirs et les jouissances de la vie corporelle, et s'en tenir là, c'était le programme que lui proposait Satan, programme qui lui avait si bien servi au jardin d'Eden, auprès de nos premiers parents. C'est encore le programme aujourd'hui d'un nombre, hélas ! trop grand d'hommes et même de chrétiens qui ne peuvent comprendre que la véritable base de l'éducation consiste surtout dans l'enseignement religieux et moral de l'enfant. C'est ce principe que le Sauveur proclame solennellement en répondant au tentateur dans le désert de la Judée : “ L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. ” C'est par là que ce divin Sauveur veut commencer lui-même la régénération de l'homme. Il a donc dans ces quelques mots donné le véritable programme de l'éducation de l'homme, en proclamant qu'outre le pain matériel qui nourrit le corps et développe sa vie physique, il faut encore le pain supersubstantiel de la parole de Dieu qui donne à son intelligence la lumière de la vérité et la force de la vertu.

C'est ce programme divin de l'éducation que le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle s'est efforcé de réaliser dans la fondation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

La Béatification de cet homme de Dieu est donc un événement qui intéresse spécialement toutes les familles chrétiennes puisqu'il leur a donné d'aussi puissants auxiliaires dans l'œuvre divine de l'éducation des petits enfants, le Sauveur lui-même ayant dit : “ Laissez venir à moi les petits enfants. ” “ *Sinite parvulos ad me.* ”²

1. Matth., IV, 4.

2. Matth., XIX, 14.

Elle intéresse également l'Eglise toute entière, qui n'est pas moins obligée que les parents de contribuer à la formation du chrétien dans ces tendres enfants.

Ça donc été une chose tout-à-fait convenable, et l'expression d'un juste sentiment de reconnaissance envers ce Bienheureux Fondateur d'une œuvre aussi utile, et envers ses fidèles disciples, que de célébrer avec tout l'éclat possible dans notre ville épiscopale et dans la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, favorisées chacune d'un établissement florissant de cet Institut, un Triduum de prières et d'actions de grâces à l'Auteur de toute paternité dans le Ciel et de tout don excellent sur la terre.

Nous vous engageons à faire connaître, aux fidèles confiés à vos soins l'heureux événement de la Béatification de ce Grand Serviteur de Dieu, à en profiter pour exciter en eux la dévotion envers ce *Bienfaiteur de l'enfance*, et à leur faire apprécier de plus en plus les avantages précieux d'une éducation vraiment chrétienne, qui peut seule assurer leur bonheur présent et à venir.

Je demeure bien sincèrement

Votre dévoué serviteur en J.-C.

† L. F. Ev. des Trois-Rivières.

(Extrait du "*Journal des Trois-Rivières.*")

SÉANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE EN L'HONNEUR
DU B. J.-B. DE LA SALLE

Les fêtes grandioses qui ont, pendant trois jours, attiré toute notre population dans le temple, ont été couronnées par une belle séance dramatique et musicale à l'Hôtel de Ville. Samedi, toute la population de cette ville assistait à la brillante démonstration organisée par les chers Frères des Ecoles Chrétiennes

de cette ville et leurs élèves en l'honneur du Bienheureux de la Salle, le fondateur de l'Institut, qui a été béatifié à Rome le 19 février dernier.

Sa Grandeur, Mgr des Trois-Rivières, et un nombreux clergé, Son Honneur le Juge Bourgeois, Son Honneur le Maire, l'honorable G. Malhiot, MM. les échevins et les principaux citoyens occupaient les premiers sièges de la grande salle de l'Hotel de Ville qui était littéralement remplie par une foule des plus sympathiques.

La séance a été une des plus charmantes que l'on puisse imaginer, et tous les auditeurs n'ont eu que de chaleureux applaudissements à l'adresse des jeunes élèves et de leurs dignes professeurs.

Le panégyrique du B. J.-Bte de la Salle que nous reproduisons plus loin, l'intéressante pièce dramatique "Vildac," les charmantes pièces de poésie, entre autre le "Dialogue des statues à Rouen" et la "Vision du B. J.-Bte de la Salle;" le tout entremêlées de chœurs et de musique rehaussés par la fanfare de l'Union Musicale, formaient un programme aussi intéressant que varié. L'exécution en a été faite avec une habilité et un goût exquis, et nous ne sommes que l'écho des assistants, en offrant à tous ces jeunes amis et à leurs éminents professeurs les plus cordiales félicitations.

En somme, la démonstration a eu le plus brillant succès; elle a fait grand honneur à l'Institut et à ses élèves, en même temps qu'elle a fourni à notre population l'occasion de donner un nouveau témoignage de son admiration pour l'illustre Fondateur des Ecoles Chrétiennes, et de ses chaleureuses sympathies pour ses dignes coopérateurs dans l'œuvre de l'éducation de la jeunesse.

DIALOGUE DES STATUES A ROUEN.

(Poésie de Mr. Henri de Bornier.)

C'est à Rouen, la nuit, ville et port, tout sommeille.
Sous l'obscur clarté que connaissait Corneille :
La lune large et douce éclaire vaguement,
Sur une place ancienne, un nouveau monument,
Dont la base de marbre et les fermes pilastres
Dressent un bronze noir sous la blancheur des astres.

La nouvelle statue, hier voilée encor
Et qui vit à ses pieds, sous les bannières d'or,
Peuples, prêtres, soldats, passer la ville entière,
N'est pas la seule dont cette cité se fit fière :
Napoléon le Grand, le grand Corneille aussi,
Boïeldieu, Jeanne d'Arc, ont leur statue ici.
Et l'on pourrait entendre, ainsi que dans un rêve,
Des quatre monuments une voix qui s'élève.

— Est-ce, dit Boïeldieu, quelque roi de notre art,
Un Beethoven français ? Est-ce un autre Mozart ?
D'une âme tour à tour noble, ardente, attendrie,
A-t-il trouvé soudain, pour sauver la patrie,
Un de ces chants qui sont comme le cri d'un dieu ?
Mais le bronze inconnu répond : — Non, Boïeldieu.

— Est-ce un frère nouveau que la gloire m'envoie ?
Dit Corneille ; mon âme espérait cette joie :
Vous tous qui m'appellez et le maître et l'aïeul.
Je me plaignais ici que vous me laissiez seul !
L'honneur vrai du poète et son orgueil suprême
Est d'avoir des rivaux qu'il a créés lui-même.
J'en eus, et j'en aurai d'autres, si Dieu m'entend.
Toi qui viens de monter sur ce socle éclatant,
Quelle est l'œuvre dont l'art, grâce à toi s'émerveille ?
Quel est ton *Cid* ?

— Aucun, dit le bronze à Corneille.

— Est-ce une sœur qu'on vient de me donner ici ?
De Dieu par toi la France obtint-elle merci ?
Humble fille partant des marches de Lorraine,
As-tu montré comment un grand peuple s'entraîne ?
As-tu chassé l'Anglais et couronné ton roi ?
Dans les flammes au ciel allas-tu comme moi ?
— Non, répond la statue à Jeanne la Pucelle.

Alors, Napoléon, dont l'œil noir étincelle,
Dit brusquement, croyant qu'on peut dire cela
Aux morts comme aux vivants :— Pourquoi t'a-t-on mis là ?
Bronze d'hier, quel est le nom dont l'on te nomme ?
As-tu pris Berlin, Vienne, Alexandrie ou Rome ?
Sais-tu tous les chemins qu'un héros peut gravir ?
Sais-tu sauver ton peuple et sais-tu l'asservir ?
De quels éclairs ta gloire est-elle revêtue ?
De quels bronzes de guerre a-t-on fait ta statue ?
Pourquoi tous ces honneurs, ces drapeaux triomphants ?
Réponds.

— J'appris à lire à de petits enfants,
— J'étais un simple prêtre, et mon nom est La Salle.
J'eus pour seuls ennemis l'ignorance fatale,
La paresse, l'oubli du devoir et de Dieu.
Ainsi j'ai fait du bien aux hommes, mais trop peu ;
Ce qu'ils doivent au soin que de tous j'ai su prendre,
Poètes ou héros ; sans moi, Napoléon,
Plus d'un homme aurait peine à déchiffrer ton nom ;
Plus d'un ne pourrait pas lire tes vers, Corneille ;
Mais pourquoi ma statue à la vôtre est pareille,
Je me l'explique mal, et l'on pouvait choisir
Plus d'un grand homme à qui ce bronze eût fait plaisir !

Tu te trompes, héros du travail populaire,
Le vrai maître du monde est celui qui l'éclaire,
Et César, qui d'un geste auguste et souverain,
Porte le glaive d'or ou le sceptre d'airain,
N'est pas plus grand aux yeux du poète et du sage
Que ce prêtre arrêtant deux enfants au passage

Et leur montrant, avec un regard paternel,
D'une main un vieux livre et de l'autre le ciel !

PANÉGYRIQUE DU B. JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

PRONONCÉ PAR UN ÉLÈVE DU PENSIONNAT.

MONSEIGNEUR,

Messieurs du clergé,

Mesdames et Messieurs,

Il y a un peu plus de deux siècles, paraissait dans le monde un enfant, dont la divine Providence avait résolu de faire un apôtre de la jeunesse. Le nom de cet enfant retentit aujourd'hui dans l'univers, dont les échos sympathiques ont acclamé à l'envi, ce véritable ami de l'enfance. J'ai nommé le Bienheureux Jean-Bte de la Salle. C'est à Reims, ville de France, que naquit en 1651 ce bienfaiteur de l'humanité. Epoque fertile et brillante, Monseigneur et Messieurs, que ce XVII^e siècle où florissaient les Vincent de Paul, les Bossuet, les Fénelon, les Bourdaloue, les Massillon et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici. C'est donc au contact de ces fiers génies, que le Bienheureux de la Salle fut appelé, par son dévouement chrétien, à fournir sa part d'illustration au grand règne de Louis XIV. Confié à des parents éminemment religieux, le jeune de la Salle s'épanouit bien vite sous l'action divine. On eût dit que la grâce avait hâte de façonner à sa sublime mission, cet ange de la terre, dont elle semble vouloir faire, même dès le berceau, l'un de ses splendides chefs-d'œuvre. Aussi, à peine âgé de huit ans, avait-il déjà émergé de l'enfance, répandant l'arôme de ses vertus au foyer domestique dont il faisait le plus bel ornement. A voir le ton de noble dignité du jeune adolescent, aussi bien qu'un bon sens supérieur, inconnu à son âge, et où se révélait

le précoce gentilhomme, on devinait facilement la sagesse profonde que devait déployer plus tard, le Fondateur des Ecoles Chrétiennes, dans l'admirable création de son œuvre. Une aimable candeur faisait le fond du caractère du petit Jean-Baptiste, dont les allures étaient surtout anoblies d'une franche piété.

L'enfant cependant grandissait, et bientôt arriva pour lui l'époque de songer à l'état qu'il devait embrasser. Ici, le jeune Jean-Baptiste n'hésite pas un moment, et, à l'encontre du désir de ses parents, qui rêvaient pour lui une brillante position sociale, il choisit le *sanctuaire*. Déjà, du reste, ce goût de la vie cléricale avait transpiré dans le bonheur qu'il éprouvait à servir la messe. Aussi apportait-il à ces pieuses fonctions, une piété séraphique. L'enfant voulait donc être prêtre, et il obtint d'être tonsuré dès l'âge de onze ans.

Bien plus, ses talents brillants, doublés d'une solide vertu qui en faisait un type exemplaire de vie chrétienne, le recommandèrent si fort au chapitre de Reims, sa ville natale, qu'à l'âge de 16 ans il fut agrégé régulièrement à cet illustre corps ecclésiastique d'où étaient sortis, Monseigneur et Messieurs, 31 évêques, 20 cardinaux et 4 papes. Décidément, la vocation du jeune homme était irrévocable, et la mort même de ses parents, arrivée coup sur coup, au moment où il allait faire le pas solennel, et qui le laissait héritier d'un riche patrimoine, ne déconcerta en rien son dessein. Le monde ! ses appas séduisants ! Ah ! Monseigneur et Messieurs, il dédaignait, il méprisait ce vain étalage de néant, qui ne donne à ses adeptes qu'une coupe perfide de plaisirs empoisonnés : toutes ces futilités, au contraire, le poussait au sacerdoce ; c'était sa vocation et il voulait la suivre. Voilà, Monseigneur et Messieurs, voilà l'empire d'une vocation. La vocation ! qu'est-ce donc ? sinon la volonté divine qui arrache au siècle une de ses victimes, pour en faire un de ses ouvriers évangéliques. Eh ! qui a enrichi l'Eglise d'un St. Paul, d'un Augustin, d'un Jérôme, d'un Ignace de Loyala, d'un Laval, d'un Plessis et d'un Bourget ? n'est-ce pas la vocation ? Le jeune de la Salle a donc

obéit à l'appel de Dieu et le voilà prêtre, offrant à l'autel, l'adorable sacrifice de nos saints mystères. Ah ! Monseigneur et Messieurs, quel touchant spectacle que ce digne ministre immolant la sainte Victime. Il était alors, empreint d'une si respectueuse gravité ; le reflet de sa grande foi, prêtait à sa physionomie un si angélique sourire, il était si beau enfin, que, le croirez-vous, on venait souvent à la messe rien que pour le voir.

C'en est donc fait, Mr de la Salle est prêtre et consacré à Dieu. Sa mission sera désormais de réaliser la portée de son nom. Or, savez-vous, Messieurs, ce que signifie ce nom mystérieux de prêtre ? Ecoutez un pieux auteur qui nous en fournit une toute spirituelle étymologie. Prêtre, dit-il, vient du mot *presbyter*, et *presbyter* lui-même de *præbens iter* : *Præbens iter* de *ecilio ad patrem*, qui veut dire : *Montrant au peuple qui est EXILÉ, le chemin de la patrie !* N'est-ce pas admirable, Messieurs, et tout palpitant de vérité ! Voilà bien l'idéal du vrai prêtre que nous saluons dans Monseigneur notre Evêque et dans nos chers Pasteurs, et c'est le même idéal qui va maintenant électriser le zèle religieux de Mr de la Salle. Il lui faut désormais des âmes à sauver. Ce sera l'aliment de sa vie sacerdotale et le pivot de toute son existence. Toutefois, voici que le Ciel réclame un nouveau sacrifice. Mr de la Salle vient d'être reçu docteur en théologie, et c'est à ce moment, où son éclatant mérite va l'élever sur un piédestal honorable dans l'éloquence sacrée de la prédication, que la voie divine ouvre pour lui, l'avenir d'une nouvelle mission. Mission laborieuse, Monseigneur et Messieurs, et glorieuse tout à la fois ; car, il s'agit de l'éducation de l'enfant. L'enfant ! mais n'est-ce pas le fleuron de l'humanité ? le type virginal de l'innocence ? la portion chérie de l'Eglise ? l'objet des prédications du Sauveur lui-même ? L'enfant ! n'est-ce pas l'espoir de la patrie, et travailler à la régénération de l'enfant n'est-ce donc pas au premier chef, une œuvre méritoire, une œuvre salutaire, une œuvre surtout nationale et patriotique ? Ah ! Monseigneur et Messieurs, comment résister à de si puissants aiguillons ?

C'en est fait, Mr de la Salle va se faire éducateur. Il va braver les contradictions, les mépris, les insultes et la misère ; on va le traiter d'extravagant et de visionnaire : n'importe ! Ses parents, ses amis vont voir dans son héroïque dévouement, une grotesque bizarrerie, un méprisable entêtement : n'importe ! Il y aura plus encore. Mr de la Salle, ce savant prêtre, ce docteur distingué, ce ne sera plus à leurs yeux qu'un *songe-creux*, qu'un pauvre malheureux qui *perd la tête* ! Eh bien ! Monseigneur et Messieurs, la tempête est-elle assez orageuse ? peut-on imaginer de plus cruelles épreuves ? Et cependant, ô prodige de grandeur d'âme héroïque ! Mr de la Salle tient bon ! — Un à un il coupe les biens qui l'attachent au monde. Il renonce d'abord à son canonicat. Puis il verse tout son patrimoine dans le sein des pauvres, et le voilà pauvre lui-même, faisant l'école avec une communauté de pauvres à des enfants pauvres. Est-ce assez, Monseigneur et Messieurs ? — Non ; Mr de la Salle a beaucoup sacrifié, c'est vrai ; mais il lui reste quelque chose encore : *sa liberté* ! Il faut immoler aussi cette royale faculté, et le voilà à genoux, avec 12 de ses disciples, formulant les vœux d'obéissance et de stabilité dans la naissante communauté. Ah ! Messieurs, inclinons-nous de respect devant ce suprême holocauste ! devant ce solennel " CONSUMMATUM EST " !

Le voilà, Monseigneur et Messieurs, le voilà cet homme qui a consacré son génie au bien-être moral de l'enfance. Quarante années durant, il dépensera son plus pur sang pour instruire de jeunes enfants. Sa passion sera de lutter contre le mal souverainement rongeur de la société : l'IGNORANCE. Lui et les siens vivront donc avec les déshérités de la science et de la fortune. Ils se feront les amis des pauvres, les éducateurs des ignorants, et cela en dépit des persécutions sans nombre que vont leur susciter dès le début des esprits ombrageux qui craindront la compétition, et plus tard les ennemis de l'Eglise qui emploieront toutes leurs forces et leurs talents pour détruire, s'il leur est possible, ces écoles du peuple qu'on peut appeler à juste titre le "*Noviciat du Christianisme.*"

Toutefois, à côté de ces mesquines et injustes persécutions, quel universel hommage, Monseigneur et Messieurs, rendu à la mémoire du saint Fondateur Demandez à la France pourquoi elle érigeait à Rouen, en 1875, avec le sympathique concours de 17 nations catholiques, un superbe trophée à Mr de la Salle ; c'est, vous dira la reconnaissance populaire, que ce grand citoyen a bien mérité de la patrie. Mr de la Salle ! mais n'est-ce pas lui qui a créé l'enseignement primaire ? inauguré un code complet de programmes et de discipline ? N'est-ce pas lui qui a introduit le système des pensionnats et des écoles normales ? qui dota admirablement les écoles, du mode d'enseignement simultané ? N'est-ce pas son génie, en un mot, qui jeta les bases de cette organisation scolaire, telle que nous la retrouvons après une période d'expérience deux fois séculaire ? qui donc comprit jamais mieux le besoin de l'enfant que Mr de la Salle ? Qui, plus que lui, aima la jeunesse, et mérita, comme lui, d'être intitulé le *véritable Ami du jeune âge* ? Aussi, l'Eglise s'est-elle empressée de rendre hommage aux vertus de cette grande figure chrétienne ! c'est ainsi que les souverains pontifes ont approuvé solennellement la congrégation de Mr de la Salle ; puis conféré le titre de Vénérable au saint Fondateur ; ensuite déclaré héroïques les vertus de cet éminent serviteur de Dieu, et enfin, signé le décret de sa Béatification que l'immortel Léon XIII vient de proclamer. Ah ! Messieurs, quel tressaillement enthousiaste dans l'univers entier. Ecoutez surtout ce magnifique concert de 400,000 élèves, célébrant de leur filial amour le culte du nouveau protecteur que l'Eglise vient de leur donner dans le ciel.

En ce jour à jamais mémorable, nous vous saluons, o Bienheureux J.-Bte de la Salle, et votre mémoire, gravée dans nos cœurs reconnaissants, nous redira sans cesse votre généreux dévouement et l'amour héroïque qui vous a immolé à notre enfance. Vos leçons trouveront écho dans nos âmes, et nous voulons perpétuer au sein de nos écoles le sentiment de cette foi religieuse qui fait la devise de vos disciples : "SIGNUM FIDELI."

Eh bien ! chers condisciples, je me tourne à présent vers vous ; n'est-ce pas que nous combattrons fidèlement sous l'étendard du Bienheureux de la Salle ? et que nous ne faiblirons jamais à la tâche du devoir ? De l'union fraternelle ! ah ! mes chers amis, nous en avons, car, Dieu merci, nous sommes chrétiens ; du courage ! nous n'en manquons pas non plus, car, grâce à Dieu, nous sommes Canadiens.

Allons, chers amis, debout, toujours en avant, ne voulant avoir d'autre devise que celle qui guidait naguère vers la Ville éternelle les pas de nos valeureux Zouaves pontificaux : "*Aime Dieu et va ton chemin.*"

LA VISION DU B J.-B. DE LA SALLE EN 1688.

LÉGENDE.

Le soir venait, soir pâle et glacé de novembre ;
Paris, s'ornait de givre, et la neige tombait ;
Les écoliers quittaient la classe, l'humble chambre,
Où pendait au mur gris le Christ et l'alphabet.
On entendait leurs pas sur la pierre glissante,
Et les rires, échos de leurs combats joyeux.
Deux camps s'étaient formés, — trente contre soixante ;
Et la neige pleuvait sous la voûte des cieux.

C'était au vieux et noir quartier de Saint-Sulpice,
Une rue allongée en dédales étroits.¹
Au bout, s'ouvrait l'école, ayant pour frontispice
Un écriteau de tôle enchâssant une croix.

Les rires et les cris de la bande envolée,
Pareils au bruit d'oiseaux qui s'en vont par les airs,
Diminuaient ; La Salle, en sa classe isolée,

1. Rue Princesse.

Se pencha, pour prier, sur un des bancs déserts,
— Pauvre réduit, trop riche encore au gré du prêtre
Qui songe à Dieu, couché sur la paille, pour nous...
Au plafond, où la poutre aux poutres s'achevète,
Une lampe de fer s'accrochait à deux clous.
Les quatre murs, jadis lavés à la détrempe,
Crevassés par le haut, bâillaient aux quatre coins,
Cachant leurs trous béants sous mainte jaune estampe,
Qu'on donnait, aux grands jours, en les nommant *Bons*
[points.

Au-dessus de l'estrade où le maître prend place,
Du pupitre bancal, de l'escabeau boiteux,
Le Christ, livre adoré, que, dès l'entrée en classe,
Les écoliers voyaient s'entr'ouvrir devant eux.
Au-dessous s'étalait un tableau noir, trois planches,
Avec triple A B C d'inégale hauteur ;
Où tous les yeux pouvaient lire les lettres blanches
Que La Salle épelait — lui, prêtre, lui, docteur !

La Salle, dans la nuit, épanchait sa prière
Pour ses gais écoliers, pour ses bien-aimés fils...
Tout à coup, sur le mur sombre, un jet de lumière
Eclate aux pieds, aux mains, au front du crucifix.
Les lettres du tableau dardent des étincelles
A reflets d'or, d'argent, de pourpre et de carmin ;
Sur l'estrade du maître un Ange étend ses ailes,
Devant un lourd volume où se pose sa main ;
Au titre, ces trois mots flamboient : *Livre de vie...*
“ Se peut-il, murmura La Salle, heureux, tremblant,
“ Confus, qu'à ses festins d'en haut, Dieu me convie ? ”
L'Ange tourna du doigt un large feuillet blanc ;

Aux planches du tableau, cueillant, l'une après l'autre,
Les lettres, fleurs de feu, l'ange écrivit ceci :
Jean de La Salle, élu, prêtre, martyr, apôtre ;
Et le saint sanglotait disant : “ Jésus, merci !... ”
“ Qui suis-je, moi, Seigneur ? rien, malice et misère.
Qu'ai-je fait ? rien ; j'enseigne aux petits l'alphabet :

“Que-sais-je? rien; hormis égrener mon rosaire...”
Et bien bas, jusqu’au sol, La Salle se courbait.
Son cœur battait, les pleurs débordaient sa paupière;
Il relisait toujours les mots toujours écrits,
Quand des bruits au dehors troublèrent sa prière:
C’étaient des voix d’enfants, des rires et des cris.
Le jour était venu, jour d’hiver, longue aurore:
Les écoliers jouaient sur le ruisseau glacé...
Le Saint, bientôt, le front tout rayonnant encore,
Répétait, au tableau, sous le Christ: A B C.

O Frère, ange de Dieu, vrai docteur populaire,
Qui, sous la croix du Christ, ébauches des savants,
Doux maître sans orgueil, travailleur sans salaire,
Frère, ton nom s’écrit au livre des vivants.
Tu fais germer la foi que sema le baptême,
Moisson d’éternité dans des âmes en fleurs.
Aux pieds du Dieu qui fut enfant, qui voit, qui t’aime,
On compte ces épis et l’on pèse tes pleurs.
Jésus te dit: “Je lis, grâce à ta main fidèle,
“Aux cœurs mon nom, aux fronts le signe du chrétien;
“Je sais écrire aussi, moi, ton maître et modèle:
“Frère, épèle en mon cœur; lis ce nom — c’est le tien.”

P. V. DELAPORTE, S. J.

(Extrait de “*La Paix.*”)

BIENHEUREUX JEAN-BTE DE LA SALLE.

Il y avait foule hier à l’Hôtel de Ville. La séance organisée par les Frères des Ecoles Chrétiennes en l’honneur de la béatification du Vénérable de la Salle a eu un succès complet.

L’élite des Trois-Rivières s’était fait un devoir de témoigner

publiquement son admiration pour le grand Apôtre de l'éducation et de l'instruction primaire, J.-Bte de la Salle. Sa Grandeur Mgr Lafèche, Son Honneur le juge Bourgeois, Son Honneur le Maire de cette ville assistaient à cette fête de la jeunesse.

Nous n'exagérons rien en disant que les jeunes gens qui se sont fait entendre hier soir sur le théâtre, ont fait preuve de talent et d'aptitudes réels. Nous avons aussi reconnu l'œuvre de maîtres patients et habiles.

Plus d'un père et d'une mère ont tressailli de joie en reconnaissant sous de riches costumes un de leurs enfants dont les talents promettent un avenir brillant.

Vildac est une pièce émouvante dont la morale est d'un très haut enseignement : *Respectez votre père si vous voulez que votre fils vous respecte.*

Il y a eu des rôles qui ont été remplis avec beaucoup de naturel, le petit Zozo a fait rire son auditoire à gorge déployé.

La pièce *Vildac* étant terminée, le théâtre changea de scène. La statue du Bienheureux dominant un superbe piédestal élevé au milieu d'une place publique, transporta par l'imagination l'assistance à Rouen, sur la place Saint-Sévère, où fut érigé en 1875, le magnifique monument du B. J.-Bte de la Salle. Alors, un magnifique discours sur le Bienheureux fut prononcé par un élève du Pensionnat et plusieurs morceaux de poésie furent rendus avec beaucoup de succès. Le "*Dialogue des Statues*" et la "*Leçon de morale chrétienne*," par le B. de la Salle, attirèrent de vives acclamations.

La séance se termina par un feu de Bengale très bien réussi, éclairant un *Tableau Vivant* qui représentait tous les acteurs qui avaient figurés sur la scène, groupés au pied du monument pour rendre hommage au nouveau Bienheureux.

La fanfare de "l'Union Musicale" nous a fait goûter plusieurs beaux morceaux de son répertoire ; le "Sommeil de Diane" a surtout été fort prisé.

Au son de "Vive la Canadienne" et du "Dieu sauve la Reine," la foule se dispersa gaiement emportant avec elle le meilleur souvenir de cette belle fête de famille.

LEÇON DE MORALE CHRÉTIENNE

PAR LE B. J.-B. DE LA SALLE.

Salut à toi, Bienheureux de La Salle !
A ton école, heureux, nous nous pressons ;
Dis-nous du Christ la sublime morale,
Et qu'en nos cœurs se gravent tes leçons.

Le maître parle ; écoutons sa parole :
" Le Christ, dit-il, est la suprême loi ;
" Portez au cœur son culte et son symbole ;
" Souvenez-vous qu'un chrétien vit de foi.

" C'est de sa foi que son vouloir s'inspire ;
" Elle est toujours son guide et son soutien ;
" Il voit par elle, et par elle il respire :
" L'esprit de foi, c'est l'esprit du chrétien.

" La foi nous mène à la vie éternelle ;
" C'est jusqu'au ciel que monte son rayon ;
" On ne peut rien, on s'égare sans elle ;
" A ses clartés s'affermir la raison.

" Assurez-vous sur la grâce divine ;
" Notre pouvoir par elle est souverain ;
" Aux bonnes mœurs, à la saine doctrine,
" Attachez-vous ; car tout le reste est vain.

" De tous les maux la source est l'ignorance ;
" Le vrai savoir est aussi le vrai bien :
" Le bien, le vrai, la vertu, la science,
" Sont même chose à l'âme du chrétien.

“C'est vous, enfants, que voit surtout mon zèle ;
“C'est votre sort qu'avant tout j'ai pour but ;
“Vers le Sauveur mon âme vous appelle ;
“Allez à lui ; car lui, c'est le salut.

“Aimez Jésus, aimez aussi sa Mère ;
“Par elle au ciel vous serez avec lui ;
“Par elle un Dieu nous est donné pour frère,
“Et des chrétiens elle est le ferme appui.

“Comme Jésus, croissez près de Marie ;
“Montez, montez de progrès en progrès,
“Toujours plus haut, c'est la foi de la vie ;
“Soyez meilleurs, enfants, soyez parfaits.

“Fuyez du mal jusques à l'apparence :
“Vous le pourrez, si vous êtes pieux ;
“Comme un trésor, gardez votre innocence ;
“Demeurez purs et vous verrez les cieux.

“Maîtres chrétiens, votre tâche est sublime :
“Sauver le Christ dans l'âme des enfants !
“A l'œuvre donc et d'un cœur magnanime :
“Au ciel un jour vous serez triomphants.

Qu'il soit béni, le pieux de La Salle !
Suivons ses pas, pratiquons ses leçons ;
Aimons du Christ la sublime morale ;
Sachons vouloir : croyons et professons.

(Extrait du “*Journal des Trois-Rivières.*”)

GRAND FEU D'ARTIFICE EN L'HONNEUR DU
B. J.-B. DE LA SALLE.

Nous assistions hier avec bonheur au plus brillant feu d'artifice qui ait encore été lancé en cette ville. Sa Grandeur

Mgr Lafèche et son clergé, MM. les échevins, les principaux citoyens et la masse de la population s'étaient désintéressés de leurs préoccupations journalières et de la crise électorale que nous traversons, pour prendre part aux réjouissances des enfants du Bienheureux de la Salle.

L'espace nous manque pour faire une description de ce magnifique feu d'artifice. Disons seulement que pendant deux heures et demie, de 8 heures du soir à 10½, les regards de la foule étaient captivés par les feux de Bengale, les gerbes lumineuses, les fusées retentissantes, les transparents et toutes les pièces d'artifices les plus ingénieuses et les plus brillantes. Et tout cela pendant que la fanfare de "l'Union Musicale" jetait aux échos les plus douces harmonies.

Les applaudissements les plus enthousiastes ont éclaté à chaque changement de scène, et ont prouvé à l'habile M. Jobin, artiste consommé en son genre et appelé de Montréal pour organiser et diriger les pièces à effets, qu'il était hautement apprécié et pouvait se réjouir de ses succès.

Deux transparents ont particulièrement provoqué les bravos de l'assistance : celui du Bienheureux, et celui de Mgr Lafèche qui, tous deux, ont été très bien réussis.

Pendant les entr'actes on a lancé quatre splendides ballons aux couleurs brillantes et variées, qui se sont élevés majestueusement aux applaudissements de la foule et se sont perdus dans les airs.

Sur le premier on lisait en caractères élégants et distincts : *Vive Léon XIII — Trois-Rivières*. Sur le deuxième : *Vive Mgr et son clergé*. Sur le troisième : *Bienheureux de la Salle* ; enfin sur le quatrième qui avait la grosseur et la forme d'un éléphant et qui s'est gracieusement balancé sur la foule, avant de prendre son essor, toute l'assistance a battu des mains en lisant : *Merci au Conseil — Merci, Citoyens !*

Nous ne pouvons terminer ce compte-rendu, sans offrir aux chers Frères nos plus cordiales félicitations sur le succès des fêtes que leur affection filiale pour leur saint Fondateur avait

préparées avec tant de délicatesse et de dévouement, et les remercier au nom de la cité de nous avoir offert à tous l'occasion de nous associer à leur réjouissance. Nous pouvons ajouter en même temps que l'empressement extraordinaire qu'ils ont pu constater eux-mêmes chez tous les citoyens, à se joindre dans cette circonstance aux membres de leur Ordre, n'est qu'une faible expression des vives et profondes sympathies qu'ils ont su s'acquérir parmi nous.

On se rappellera longtemps aux Trois-Tivières les fêtes de la béatification du Bienheureux de la Salle.

(Extrait de "*La Paix*," 19 mai 1888)

TRIDUUM EN L'HONNEUR DU BIENHEUREUX

J.-BTE DE LA SALLE,

FONDATEUR DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

DÉCORATIONS.

CATHÉDRALE. — Nombre de tentures de couleurs variées ornent la nef.

Sur chaque colonne, un écusson portant les principales dates de la vie du Bienheureux de la Salle.

Naissance, en 1651.

Canonicat, en 1668.

Prêtrise, en 1678.

Fondation de son Institut, en 1680.

Démission de son canonicat et distribution de ses biens aux pauvres, en 1684.

Mort en 1719.

Approbation de son Institut par Benoît XIII, en 1725.

Déclaré Vénéralé par Grégoire XVI, en 1840.

Déclaré Bienheureux par Léon XIII, en 1888.

Arrivée des Frères au Canada, en 1837.

Arrivée des Frères aux Trois-Rivières, en 1844.

Un autre écusson représentant la tiare du Pape.

Armes du Pape, de Sa Grandeur Mgr Lafleche, de la famille du Bienheureux.

Sceau du diocèse des Trois-Rivières.

Sceau de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Sceau de l'Académie commerciale des Frères des Trois-Rivières.

Au-dessus du maître-autel, grand tableau de 15 pieds de hauteur, représentant le Bienheureux de la Salle, s'envolant dans les cieux, soutenu par les anges.

Inscriptions : Au-dessus du tableau du B. de la Salle.

“ Beate Joannes Baptista de la Salle, ora pro nobis.”

Autour du chœur :

“ Laissez venir à moi les petits enfants.”

“ Venez mes enfants, je vous enseignerai la crainte du Seigneur.”

Au-dessus de l'autel du Bienheureux :

“ Beatificavit illum in gloria.”

Au-dessus de l'autel de Ste Anne :

“ Dilectus Deo et hominibus.”

Sur le devant de la première galerie on lisait : Ceux qui auront enseigné à plusieurs brilleront comme des étoiles au firmament.” Sur la deuxième galerie : “ J'adore en toutes choses les ordres de Dieu à mon égard.”¹

OFFICES. — 1er jour : l'ouverture du *Triduum* s'est faite

1. Dernière parole du B. de la Salle.

par le chant du *Veni Creator*, entonné par Sa Grandeur Mgr Lafèche.

Une grand'messe solennelle fut ensuite chantée. Officiant, M. le chanoine Richard. L'instruction du matin a été faite par M. le chanoine N. Caron. Sujet : "Procédure de la béatification des Vénérables Serviteurs de Dieu."

Dans l'après-midi : bénédiction du Très Saint-Sacrement donnée par M. le chanoine Caron. Cette cérémonie fut précédée d'un admirable panégyrique du B. de la Salle par le R. P. Grenier, supérieur des Jésuites aux Trois-Rivières.

2ième jour : Grand'messe, officiant, M. le chanoine Rhault, archidiacre du diocèse. L'instruction du matin par le Rév. M. J. Baril, Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières sur le "Bon usage de son instruction ainsi que sur le danger des mauvaises lectures." Bénédiction du St.-Sacrement par le chanoine Prince, curé de St.-Maurice, Sermon du soir par M. le chanoine F. X. Cloutier sur les "Avantages procurés à la Société par les communautés religieuses en général et en particulier par l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes."

3ième jour : Grand'messe solennelle. Mgr Lafèche assiste au trône en habits pontificaux, ayant pour archidiacre le Rév. M. Boucher, archiprêtre, chanoine honoraire et doyen du clergé des Trois-Rivières. Sa Grandeur était entourée de son chapitre. Officiant, M. le chanoine Comeau, directeur du Grand Séminaire. Sermons : celui du matin par le Rév. M. L. Désilets V. G. sur la "Vocation et la vie religieuse ;" le soir, Sa Grandeur Mgr Lafèche fit un éloquent discours sur "l'importance de l'éducation chrétienne de l'enfance."

Bénédiction du T. S.-S. donnée par Sa Grandeur Mgr Lafèche, ayant pour diacre MM. Désilets V. G. et Prince, chanoines.

Tous les jours il y a eu messe de communion à 6 heures, M. le chancelier F. Béland assistait Sa Grandeur.

La partie musicale a été exécutée avec beaucoup de talent par

les élèves des Frères au nombre de 130. La fanfare de " l'Union Musicale " a aussi rendu de grands services.

Les exercices du *Triduum* ont été couronnées par une séance dramatique et musicale et un splendide feu d'artifice.

Sa Grandeur Mgr Lafleche, le R. P. Grenier, supérieur des Jésuites aux Trois-Rivières, tous les membres du clergé de la ville, le grand et le petit Séminaire, l'hon. A. Turcotte, procureur général de la province de Québec et premier ministre par intérim, et un grand nombre de dames et de citoyens assistaient à ces démonstrations.

Les exercices du *Triduum* ont démontré avec quelle considération le peuple canadien vénère la mémoire du Bienheureux de la Salle. Nous avons vu l'Eglise et l'Etat, représentés par leurs chefs respectifs, se tendre la main pour donner le plus d'éclat possible aux fêtes religieuses qui viennent d'avoir lieu.

